

Beaumont-Pied-De-Bœuf
Beaumont sur Dême
Chahaigues
Courdemanche
Dissay-Sous-Courcillon
Flée
Jupilles
La Chartre sur le Loir
Lavernat



Le Grand Lucé
Lhomme
Loir en Vallée
Luceau
Marçon
Montval-sur-Loir
Montreuil-le-Henri
Nogent-Sur-Loir
Pruillé l'Eguillé
Saint-Georges-de-la-Couée
Saint-Pierre-de-Chevillé
Saint-Pierre-du-Lorouer
Saint-Vincent-du-Lorouer
Thoiré-Sur-Dinan
Villaines-sous-Lucé

Rapport d'activités 2019

Conseil Communautaire
Séance du (document finalisé par les
techniciens et visé en attendant sa
présentation en conseil communautaire)





Présentation générale

2

2

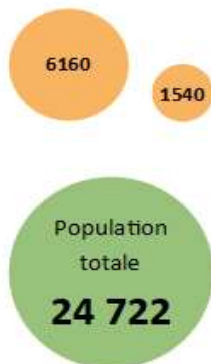
Présentation Générale

- Créée le 1^{er} janvier 2017 (Arrêté Préfectoral de fusion)
- 24 Communes membres
- 24 722 habitants au 1^{er} janvier 2019
- Superficie : 537,2 km²
- 46 conseillers communautaires (44 en exercice)
- 109 délibérations prises en 2019
- 13 Vice-Présidents
- 72 agents en 2019

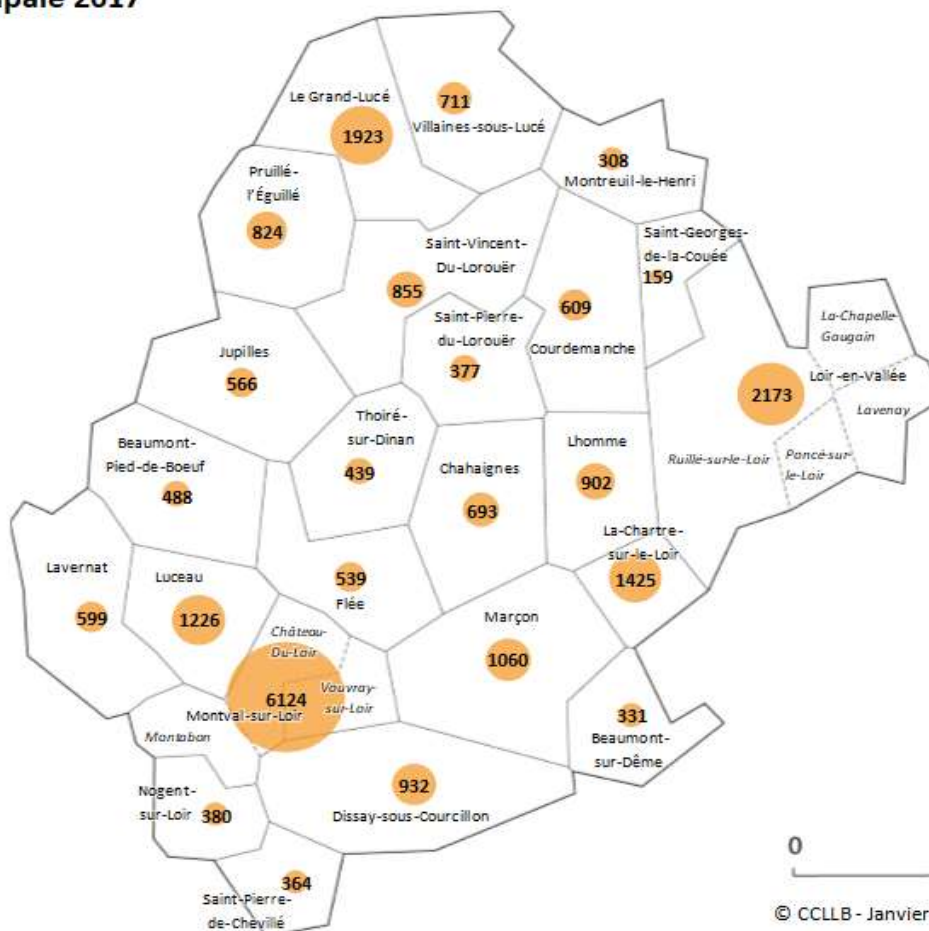


Population municipale 2017

Nombre d'habitants



4



4



© CCLLB - Janvier 2020

Source : INSEE RP 2017

Installation de la gouvernance : 1^{er} Trimestre 2017

- ✓ Le Conseil Communautaire
- ✓ Le Bureau Communautaire
- ✓ Les Commissions Thématiques



Le Conseil Communautaire compte 46 élus (dont 2 élus démissionnaires non remplacés)

5 Organe délibérant de la Communauté de Communes, il règle par ses délibérations les affaires de la CCLLB. 5

Le Bureau Communautaire : composé de 29 membres, il :

- Examine les affaires courantes,
- Participe à la définition des actions et orientations communautaires,
- Débat des avis et des propositions des commissions thématiques,
- Prépare les décisions du Conseil,
- A reçu délégation du conseil pour assurer le fonctionnement quotidien de la CCLLB et prendre des délibérations.

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Président	Béatrice PAVY MORANÇAIS	MAIRE DE MONTVAL SUR LOIR
1er Vice-président	Régis VALLIENNE	MAIRE DE PRUILLE L EGUILLE
2ème Vice-président	Galiène COHU	MAIRE DE RUILLE SUR LOIR
3ème Vice-président	Gilles GANGLOFF	MAIRE DE VOUVRAY SUR LOIR
4ème Vice-président	Francis BOUSSION	MAIRE DE COURDEMANCHE
5ème Vice-président	Denis TURIN	MAIRE DE CHAHAIGNES
6ème Vice-président	Michelle BOUSSARD	MAIRE DE ST PIERRE DE CHEVILLE
7ème Vice-président	Noël LEROUX	MAIRE DE ST PIERRE DU LOROUE
8ème Vice-président	Annick PETIT	3ème ADJOINTE LA CHARTRE SUR LE LOIR
9ème Vice-président	Claude CHARBONNEAU	MAIRE DE MONTABON
10ème Vice-président	Laurent COLAS	MAIRE DE MONTREUIL LE HENRI
11ème Vice-président	Michel HARDY	MAIRE DE LHOMME
12ème Vice-président	Bruno BOULAY	MAIRE DE THOIRE SUR DINAN
13ème Vice-président	Jean-Michel CHIQUET	1er ADJOINT LUCEAU
15ème Membre	Daniel ROCHERON	MAIRE DE BEAUMONT PIED DE BŒUF
16ème Membre	Dominique DUCHENE	MAIRE DE BEAUMONT SUR DEME
17ème Membre	Céline AURIAU	MAIRE DE ST GEORGES DE LA COUEE
18ème Membre	Jacques LAUZE	MAIRE DE DISSAY SOUS COURCILLON
19ème Membre	Monique GAULTIER	MAIRE DE FLEE
20ème Membre	Michel MORICEAU	MAIRE DE JUPILLES
21ème Membre	Alain MORANÇAIS	MAIRE DE LAVERNAT
22ème Membre	Pascal DUPUIS	MAIRE DU GRAND LUCE
23ème Membre	Diego BORDIER	MAIRE DE LA CHAPELLE GAUGAIN
24ème Membre	Michel GUILLONNEAU	MAIRE DE LAVENAY
25ème Membre	André MONNIN	CONSEILLER MUNICIPAL
26ème Membre	Jean-Pierre CHEREAU	MAIRE DE MARÇON
27ème Membre	Nicole COURÇON	MAIRE DE NOGENT SUR LOIR
28ème Membre	Dominique LENOIR	MAIRE DE ST VINCENT DU LOROUE
29ème Membre	Daniel LEGEAY	MAIRE DE VILLAINES SOUS LUCE

Les commissions thématiques : 14 commissions permanentes

Créées à l'initiative de la Présidente

Ouvertes aux conseillers municipaux

Le nombre, la dénomination et le nombre de conseillers communautaires par commission ont été déterminés en conseil communautaire.

7



- ✓ **Finances/Administration Générale**
- ✓ **Ressources Humaines**
- ✓ **Aménagement de l'espace**
- ✓ **Culture**
- ✓ **Politique du Logement**
- ✓ **Développement économique**
- ✓ **Actions sociales - Santé**
- ✓ **Services et communication**
- ✓ **Tourisme**
- ✓ **Travaux – Ingénierie – Maintenance bâtiments**
- ✓ **Environnement**
- ✓ **Voirie**
- ✓ **Cadre de vie**
- ✓ **Sport**

7



Données financières 2019

8

8

Résultats de clôture – Budget général (CA 2019)

EXERCICE COMPTABLE 2019	BUDGET PRINCIPAL
	440
INVESTISSEMENT	
Dépenses	4 640 015,36
Recettes	4 512 546,05
Résultat de l'exercice	-127 469,31
Résultat antérieur reporté	-1 646 712,74
Résultat de clôture avant RAR/solde	-1 774 182,05
RAR Dépenses	476 002,00
RAR Recettes	993 105,00
RAR solde	517 103,00
Excédent	
Besoin de financement	-1 257 079,05
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	11 850 622,50
Recettes	12 694 408,08
Résultat de l'exercice	843 785,58
Résultat antérieur reporté	1 167 702,34
Excédent (à affecter / reporter)	2 011 487,92

Budgets annexes – vue récapitulative

EXERCICE COMPTABLE 2019	ZONE DE MONT SUR LOIR	ZONE DE CHARENCE	RÉSIDENCE LES AUBÉPINES	CENTRE ARTISANAL
	441	442	443	444
INVESTISSEMENT				
Dépenses	2 730,00	0,00	46 793,07	60 140,99
Recettes	17 731,69	0,00	55 825,71	74 815,77
Résultat de l'exercice	15 001,69	0,00	9 032,64	14 674,78
Résultat antérieur reporté	-4 758,48	-225 272,50	75 797,51	107 302,28
Résultat de clôture avant RAR/solde	10 243,21	-225 272,50	84 830,15	121 977,06
RAR Dépenses			0,00	0,00
RAR Recettes			0,00	0,00
RAR solde			0,00	0,00
Excédent	10 243,21		84 830,15	121 977,06
Besoin de financement		-225 272,50		
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	47 015,88	4 579,02	773 722,29	104 461,45
Recettes	13 485,97	0,00	741 170,65	41 917,55
Résultat de l'exercice	-33 529,91	-4 579,02	-32 551,64	-62 543,90
Résultat antérieur reporté	-28 157,13	-3 094,98	210 339,84	-110 404,60
Excédent (à affecter / reporter)			177 788,20	
Déficit	-61 687,04	-7 674,00		-172 948,50

1
0

1
0

Données financières Résultats de clôture 2019

Budgets annexes – vue récapitulative

EXERCICE COMPTABLE 2019	ZAE DU VAL DE LOIR	LOTISSEMENT DU VAL DE LOIR	LOTISSEMENT DE L'AURIERE	SERVICE D'EAU	TOTAL SPANC
	445	446	447	448	449
INVESTISSEMENT					
Dépenses	77 357,96	0,00	0,00	484 196,25	0,00
Recettes	35 729,87	0,00	0,00	550 471,85	1 122,00
Résultat de l'exercice	-41 628,09	0,00	0,00	66 275,60	1 122,00
Résultat antérieur reporté	249 860,18	0,00	0,00	871 155,65	9 682,16
Résultat de clôture avant RAR/solde	208 232,09	0,00	0,00	937 431,25	10 804,16
RAR Dépenses	42 889,00			346 440,00	
RAR Recettes	0,00			0,00	
RAR solde	-42 889,00			-346 440,00	
Excédent	165 343,09			590 991,25	10 804,16
Besoin de financement		0,00	0,00		
FONCTIONNEMENT					
Dépenses	53 953,58	0,00	5 389,99	1 702 485,32	56 984,86
Recettes	23 136,28	0,00	0,00	1 503 273,81	56 176,00
Résultat de l'exercice	-30 817,30	0,00	-5 389,99	-199 211,51	-808,86
Résultat antérieur reporté	-23 262,69	46 429,81	-100 988,42	363 109,12	347,29
Excédent (à affecter / reporter)		46 429,81		163 897,61	-461,57
Déficit	-54 079,99		-106 378,41		

1

1

Données financières

Budget principal - Section de Fonctionnement 2019

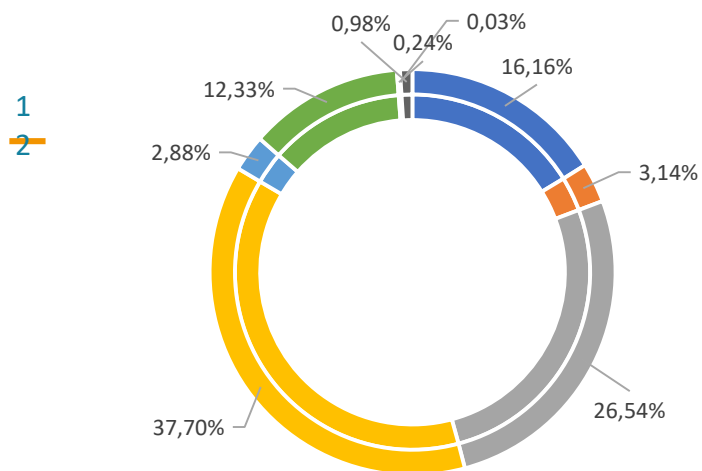
Excédent de fonctionnement : 843 785,58 €

Résultat antérieur reporté : 1 167 702,34 €

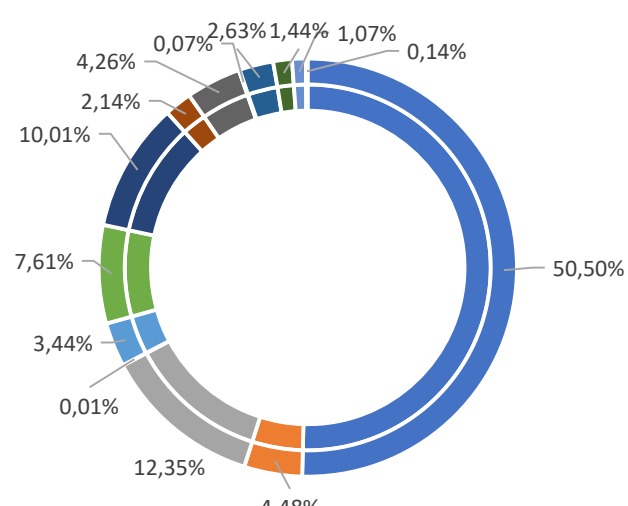
Résultat à affecter : 2 011 487,92 €

Dépenses de fonctionnement : 11 850 622,50 €

Recettes de fonctionnement : 12 694 408,08 €



- Charges à caractère général
- FNGIR
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Opérations d'ordre
- Attributions de compensations versées
- Titres annulés
- Charges exceptionnelles
- Charges d'intérêts

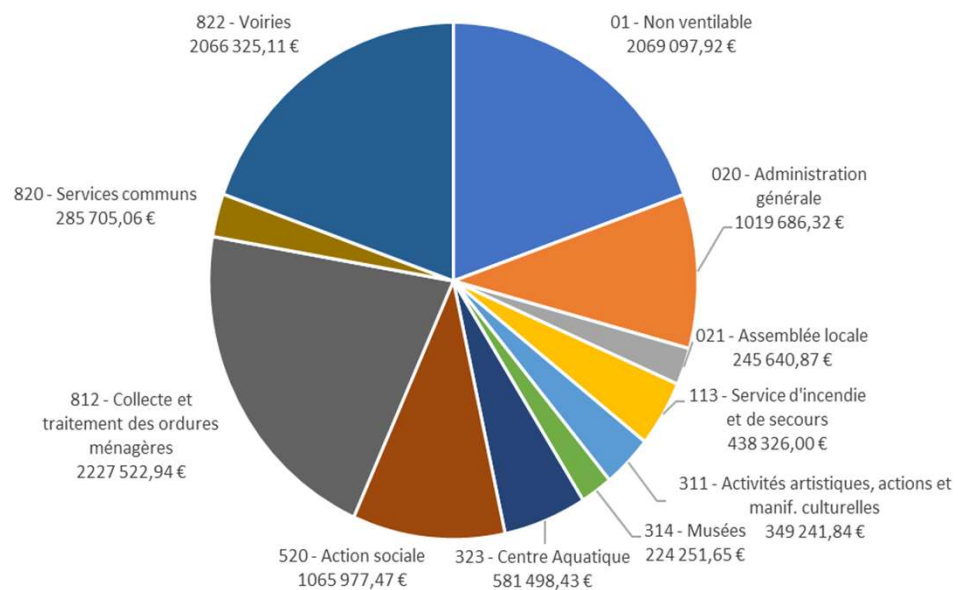


- Contributions directes
- REOM
- Produits des services
- DGF
- Subventions et participations
- FPIC
- Autres recettes
- TEOM
- Autres recettes fiscales
- Attributions de compensation
- Compensations d'exonérations fiscales
- FDPTP
- Autres produits de gestion courante
- Opérations d'ordre

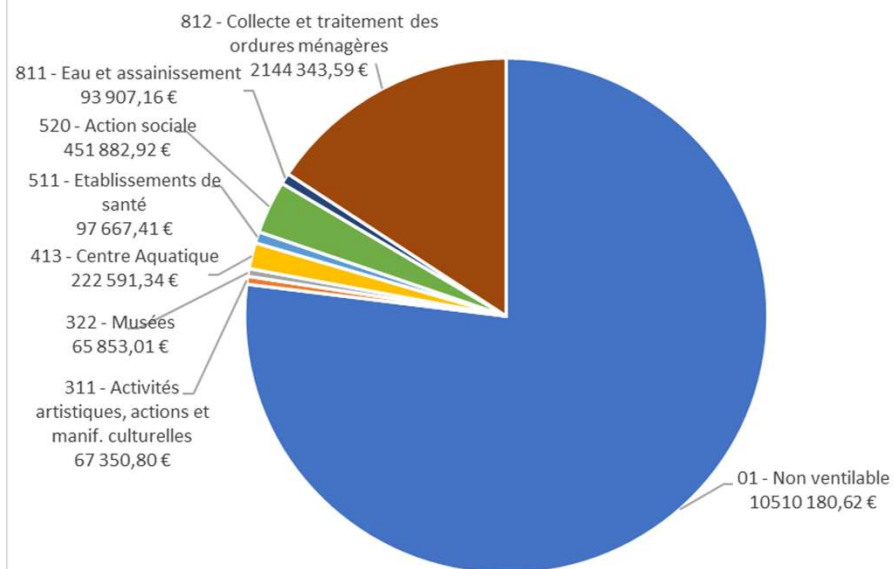
Données financières

Budget principal - Dépenses et recettes par fonction

CA 2019 – Dépenses par fonction



CA 2019 – Recettes par fonction

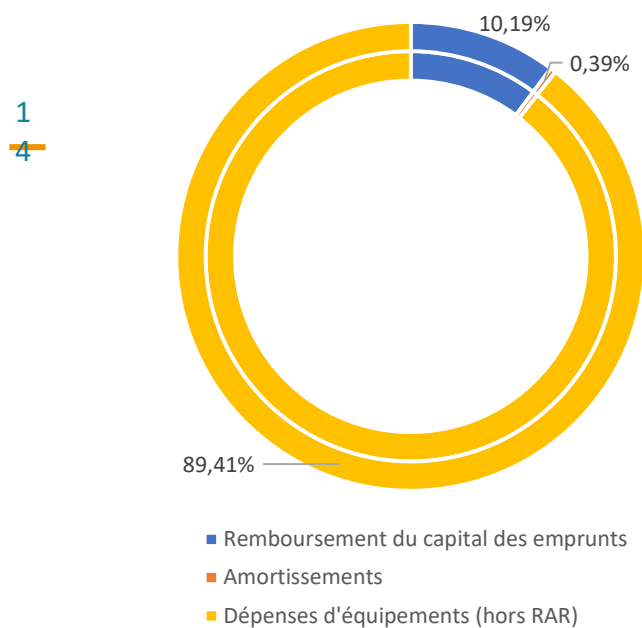


Données financières

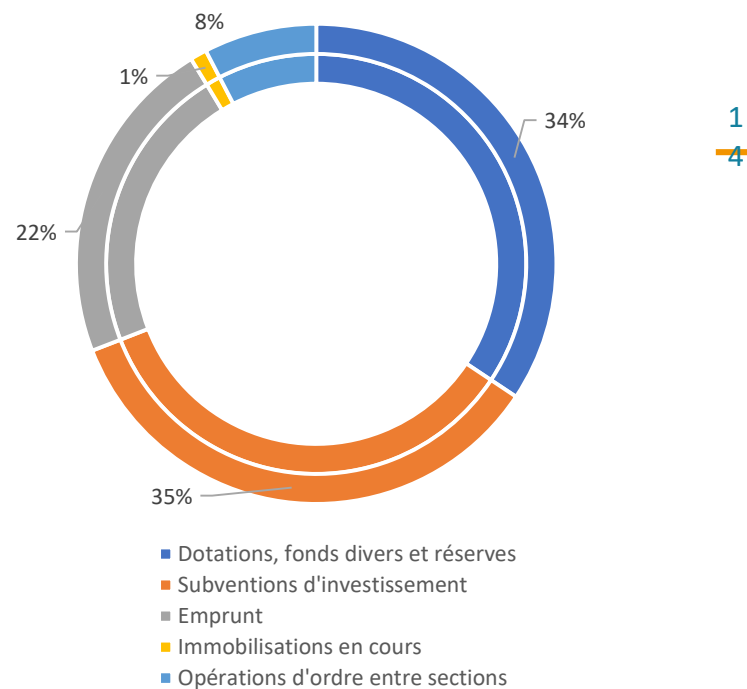
Budget principal - Vue d'ensemble de l'investissement

Déficit d'investissement : 127 469,31 €
Résultat antérieur reporté : - 1 646 712,74€
Résultat de clôture : - 1 774 182,05 €

Dépenses d'investissement : 4 640 015,36 €



Recettes d'investissement : 4 512 546,05 €



Données financières Fiscalité 2019

La communauté de communes perçoit une fiscalité additionnelle sur les ménages ainsi que l'ensemble de la fiscalité professionnelle.

Recettes 2019 :

Taxes	Bases prévisionnelles	Taux votés	Recettes prévisionnelles	
Cotisation foncière des entreprises	5 591 000	24,68 %	1 379 950 €	
1 Taxe d'habitation	22 898 000	10,81 %	2 485 111€	1
5 Taxe foncière sur propriétés bâties	20 356 000	4,00 %	814 240 €	5
Taxe foncière sur propriétés non bâties	2 608 000	8,29 %	216 203 €	
TOTAL			4 895 504 €	

Auxquelles s'ajoute la taxe additionnelle à la taxe foncière des propriétés non bâties, estimée à 38 859 €.

La recette réelle perçue en 2019 au titre de cette fiscalité s'est élevée à **4 957 358 €** (contre 4 895 504€ estimés).

Données financières Endettement

L'encours de dette au 1^{er} janvier 2020 s'élève à **5 933 761,61 €** soit un ratio par habitant de 238,88 € par habitant.

La dette se répartit comme suit :

Désignation	Date de conclusion	Montant initial	Durée	Périodicité	Capital restant dû
Construction Centre Social	01/01/2003	99 000,00 €	20 ans	trimestrielle	20 455,21 €
Centre artisanal - Refinancement des 3 contrats	25/01/2003	241 342,97 €	20 ans	annuelle	65 256,33 €
Local Croix Rouge	12/07/2005	150 000,00 €	15 ans	trimestrielle	10 000,00 €
Construction Trésorerie	22/12/2005	160 000,00 €	15 ans	annuelle	13 036,07 €
Consolidation ligne trésorerie	25/09/2009	2 000 000,00 €	25 ans	trimestrielle	1 160 000,00 €
Construction Maison Médicale Courdemanche	30/11/2009	260 000,00 €	20 ans	trimestrielle	156 862,57 €
Aire d'accueil Gens du Voyage	30/12/2009	240 000,00 €	15 ans	annuelle	96 000,00 €
Construction Multi-Accueil RAM du Grand Lucé	13/02/2012	50 000,00 €	10 ans	annuelle	16 052,66 €
Emprunt Caisse d'épargne 2012	24/07/2012	1 000 000,00 €	15 ans	annuelle	444 135,02 €
Emprunt CDC 2012	01/02/2013	1 000 000,00 €	15 ans	annuelle	614 339,39 €
L'aurière	06/11/2013	400 000,00 €	15 ans	trimestrielle	239 999,92 €
Achat de terrains - Maison des Services	11/02/2014	275 250,00 €	15 ans	trimestrielle	185 897,62 €
Emprunt CFFL 2014	01/04/2014	900 000,00 €	15 ans	trimestrielle	555 000,00 €
Fibre optique (périmètre CCVL)	25/11/2016	1 600 000,00 €	17 ans	trimestrielle	1 360 823,82 €
Fibre optique (extension ensemble territoire)	02/12/2019	195 903,00 €	15 ans	annuelle	195 903,00 €
Construction EMI	02/12/2019	400 000,00 €	20 ans	semestrielle	400 000,00 €
Construction ALSH	02/12/2019	400 000,00 €	20 ans	semestrielle	400 000,00 €
Total		9 371 495,97 €			5 933 761,61 €

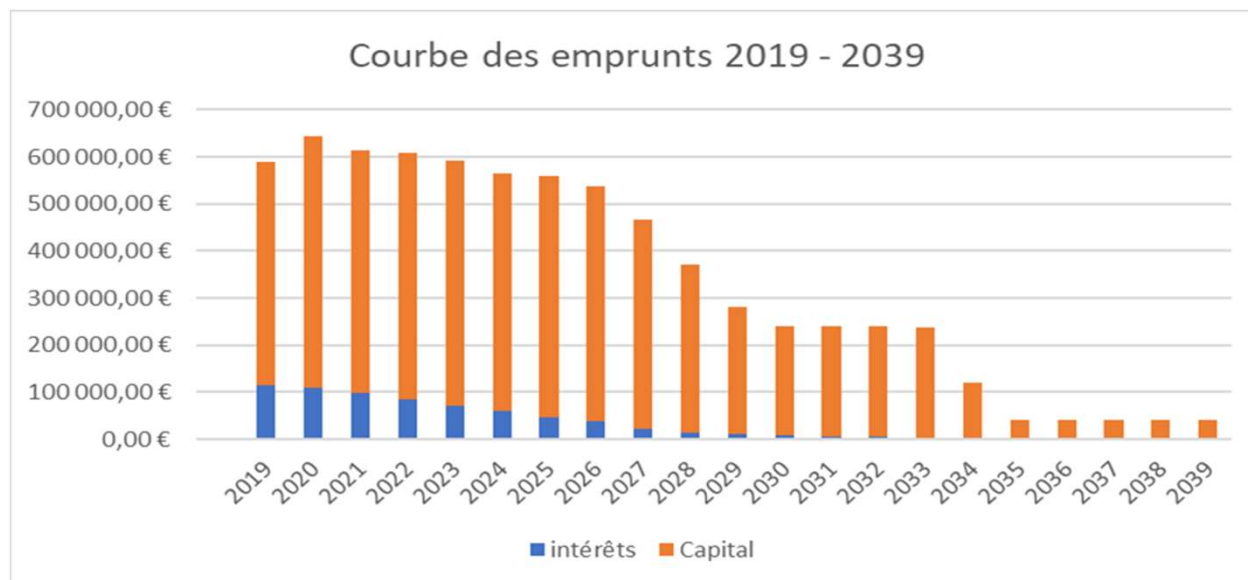
Données financières Endettement

L'annuité 2019 (hors ICNE) s'est décomposée comme suit :

Annuité 2019	Capital	Intérêts
588 685,88 €	473 839,00 €	114 846,88 €

L'intégralité de la charge d'emprunt sera remboursée au 31/12/2039.

1
7

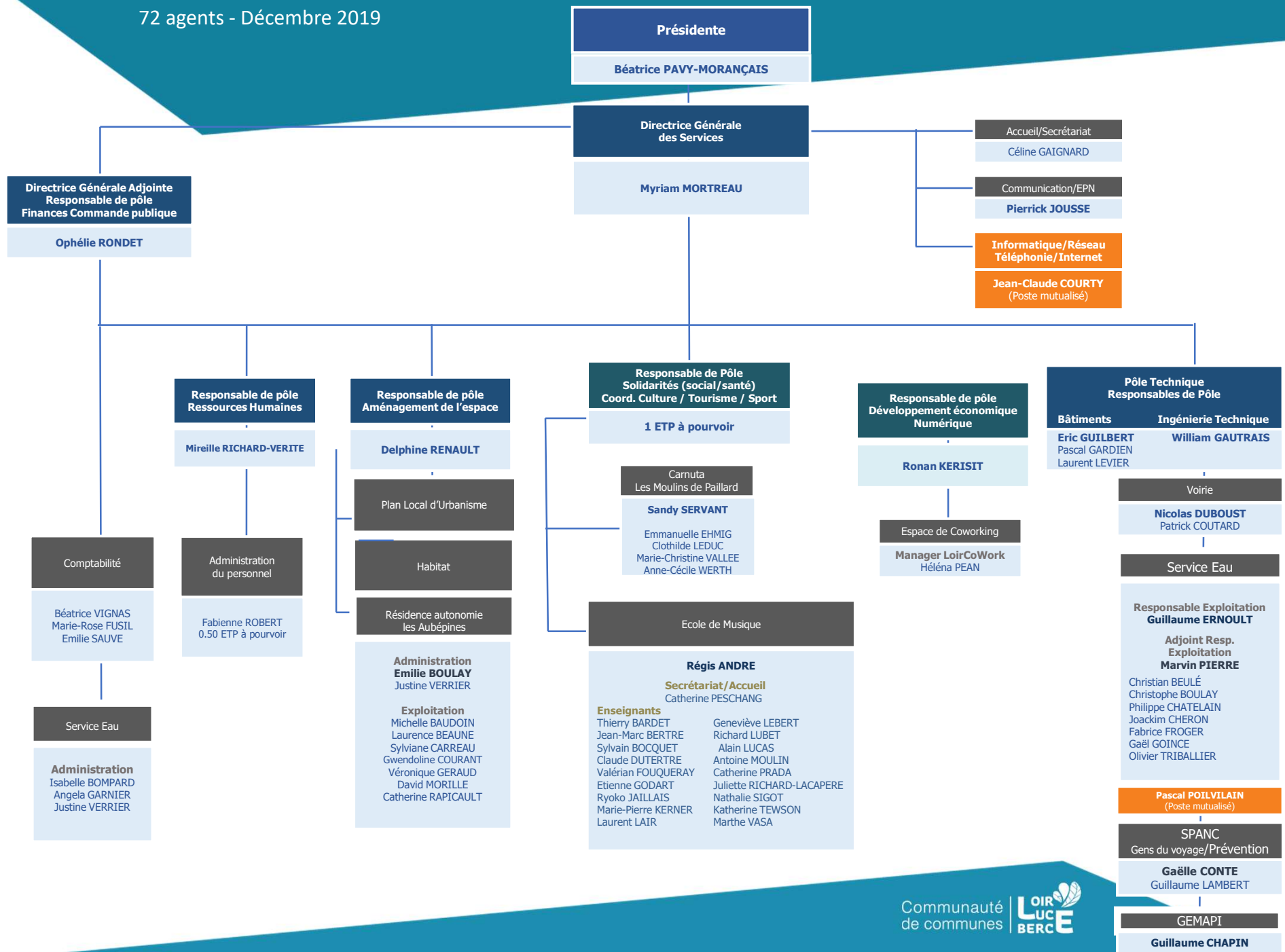


1
7



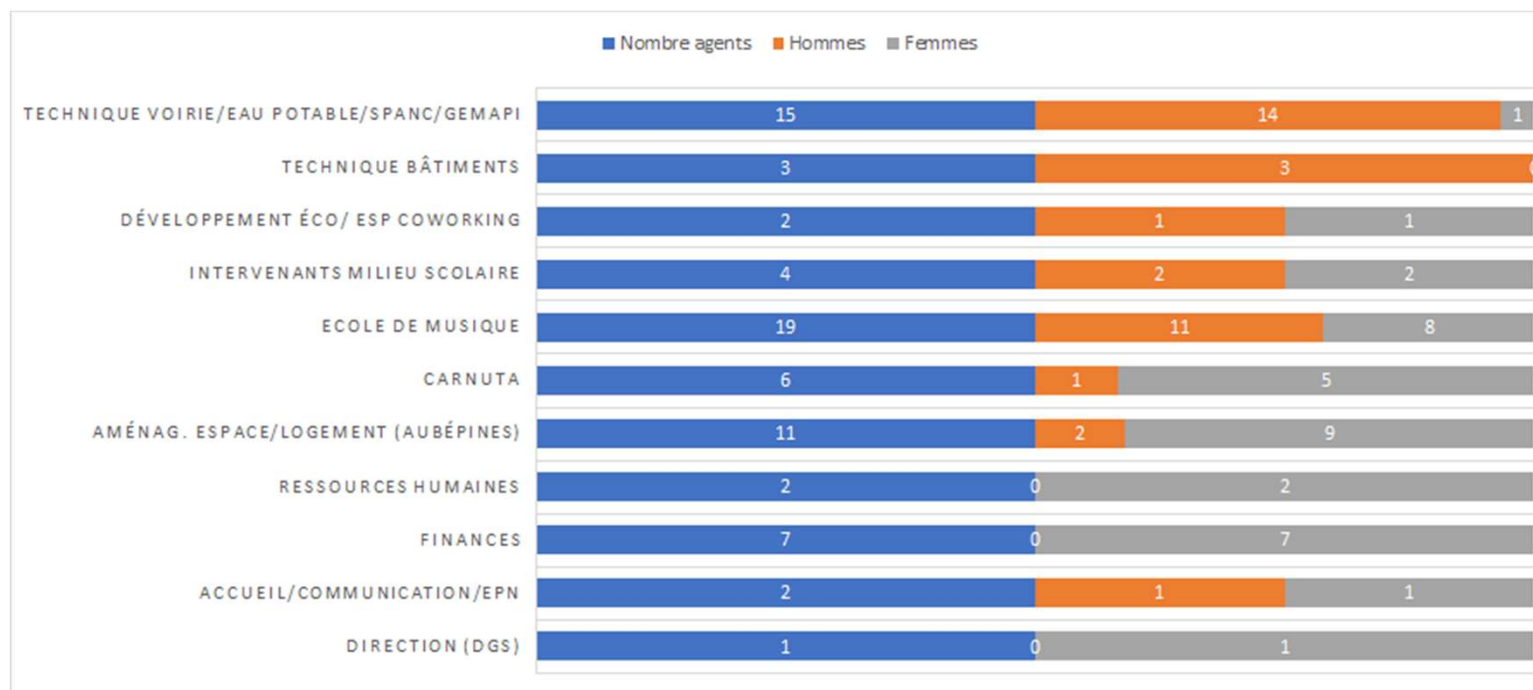
Personnel Communautaire

72 agents - Décembre 2019



Personnel communautaire

Nombre d'agents par services Répartition Hommes/Femmes



2
0

2
0

Pour mémoire : 72 agents au 31/12/2019

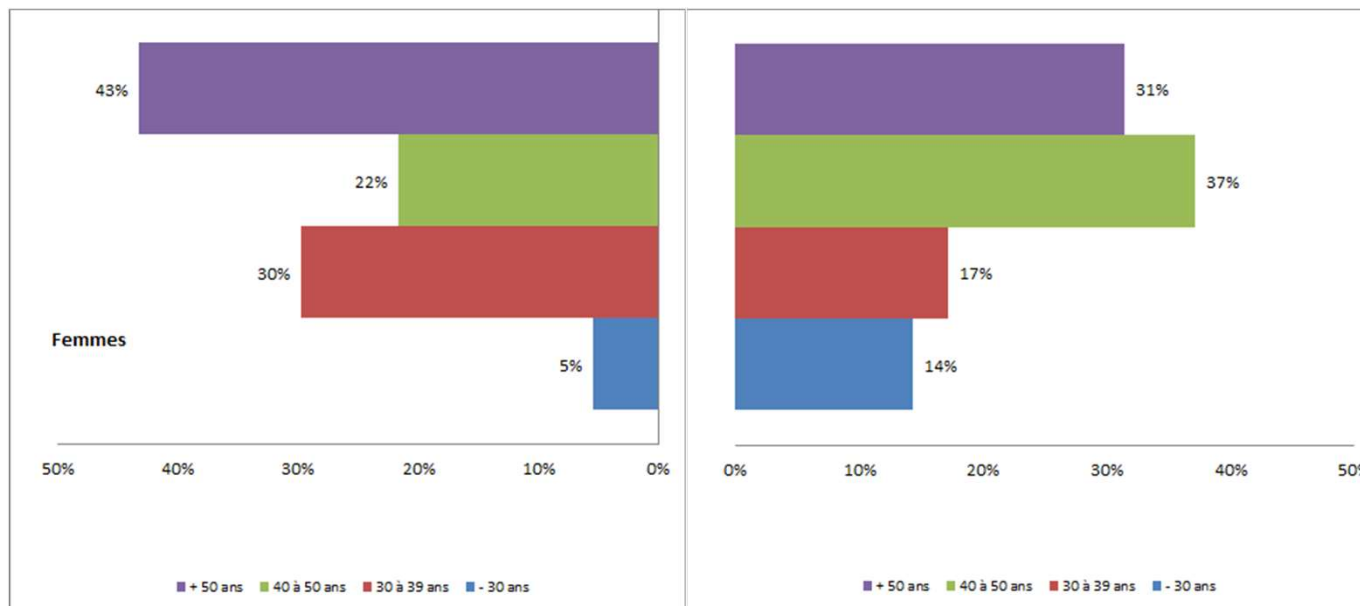
53,12 ETP sur des postes permanents

2,14 ETP en renfort ponctuel/saisonnier ou remplacement d'agents absents

Pyramide des âges

	Femmes	%	Hommes	%
+ 50 ans	16	43%	11	31%
40 à 50 ans	8	22%	13	37%
30 à 39 ans	11	30%	6	17%
- 30 ans	2	5%	5	14%
Total	37	100%	35	100%

2
1



2
1

Quelques chiffres

- **21 arrivées en cours d'année 2019 dont :**
 - ✓ 2 titulaires (2 ETP) par voie de mutation (EMI, Service bâtiments)
 - ✓ 8 agents titulaires transférés au 01/01/2019 (service d'eau)
 - ✓ 4 contractuels sur des postes permanents (GEMAPI, espace de coworking, agent d'exploitation service d'eau, cuisinier Aubépinés)
 - ✓ 3 contractuels sur des postes non permanents (renfort des services / besoins saisonniers)
 - ✓ 5 contractuels pour des remplacements congés maternité/maladie

- **16 départs en cours d'année :**
 - ✓ 6 départs en retraite
 - ✓ 7 fin de CDD
 - ✓ 2 départs volontaire (1 démission, 1 mutation)
 - ✓ 1 fin de stage

- **Nombre moyen de bulletins de paie émis par mois : 88**

- **Formations suivies auprès du CNFPT : 42 sessions - 627 heures (104,5 jours) en présentiel**

- **Nombre d'absences -> pour maladie : 336 jours**
 - > **4 congés maternité : 484 jours**
 - > **congé parental : 1 de 6 mois**
 - > **accident : 0**



Communication

2
3

2
3

Territoire(s) : 2 parutions en 2019



2
4

Conception de la maquette : Hastone
Impression : ITF – Mulsanne
Distribution : La Poste
Création des contenus : Valérie Cascio
Intégration des contenus :
Espace Public Numérique

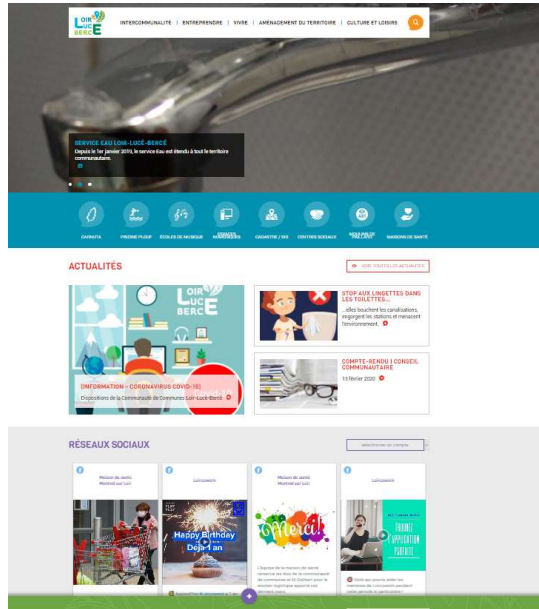
12 100 exemplaires distribués
En juillet et décembre 2019

2
4



Coût 2019 de l'opération :
Juillet : 7069 €
Décembre 2019 : 7217 € (*distribués début janvier*
)

Site Internet + Facebook



2
5



Projet de territoire +
Espaces Numériques
= **plus de 40 000 vues**
(actualités Loir-Lucé-Bercé)

Fréquentation

14 384 visites

2 min 37s durée moyenne d'une visite

51 % visiteurs ayant survolé (quitté le site après une page)

3 actions (pages vues, téléchargements, liens sortants et recherches internes) par visite

0,49s temps de génération moyen

35 596 pages vues, **26 588** pages vues uniques

321 recherches totales sur votre site, **203** mots-clés uniques

4 055 téléchargements, **3 561** téléchargements uniques

2 691 liens sortants, **2 404** liens externes uniques

148 actions max en une visite

Conception site

Creasit

7 254 €

Maintenance annuelle :

Creasit

850 €

Facebook

Projet de territoire

Espaces Numériques

Coût temps passé

1 heure/semaine

2
5

Signalétique

Totem - Le Grand Lucé
Recto 90 x 300 cm Verso



2
6

- Pose de totems + vitrine plexis + enseigne (bâtiments communautaire) Montval-sur-Loir, la Chartre, Le Grand-Lucé
- Totem plane, petit totem, panneau de direction, panneaux parking (moulins de Paillard)
- 2 vitrines (bâtiment communautaire - Montval sur Loir) – panneaux plexiglas
- Totem planes (Marçon EMI, Montval EMI, MSP Courdemanche)
- Panneaux Logo – centres sociaux - (La Chartre sur le Loir + Grand-Lucé)
- Panneaux Logo Les Galipettes - (Le Grand-Lucé)
- Autocollant Logo MSP + Carnuta
- Plouf – Montval-sur-Loir – Réhabilitation du Totem
- Réhabilitation Totem (Centre Social – Montval-sur-Loir)
- Petit panneau directionnel (Service d'eau – Montval-sur-Loir)
- Flocage des véhicules des services - Eau

2
6

Totem - Plouf





Présentation des activités de la CCLLB à travers l'exercice de ses compétences



1 - Compétences obligatoires



1 – 1 Développement économique

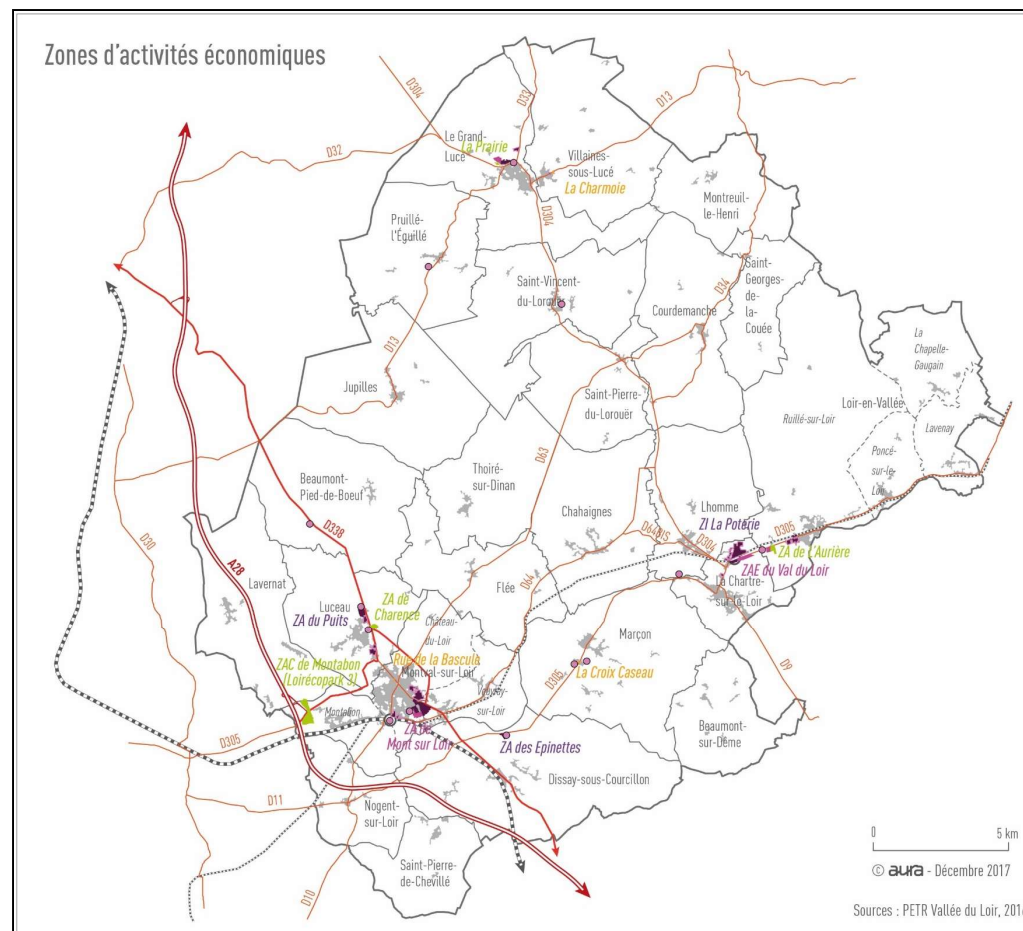
Zone d'activités

Un maillage de zones d'activités économiques réparties principalement sur les trois pôles que sont Montval-sur-Loir, La Chartre-sur-le-Loir et le Grand-Lucé.

3
0

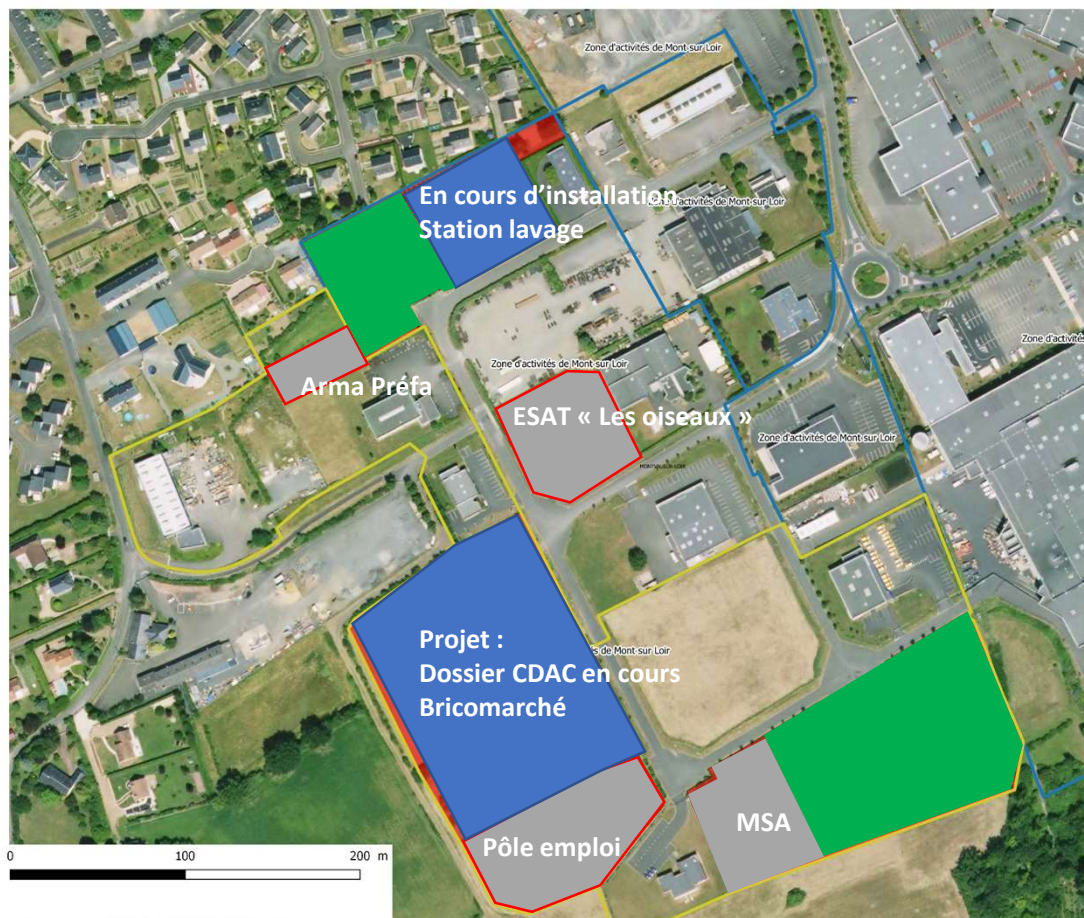
Des disponibilités foncières sur les zones :

- > Charence - Luceau
- > Mont-sur-Loir – Montval sur loir
- > ZA de l'Aurière – Loir en Vallée
- > La Prairie – Le Grand-Lucé



3
0

Suite des projets :



- Suite des projets :
 - En cours d'implantation de la Station de lavage
 - Dépôt d'un dossier CDAC pour le transfert du Bricomarché de Luceau sur la zone d'activités

3
1

- Disponibilité foncière :
 - Environ 14 477 m²

Zone d'activités : La Prairie – Grand-Lucé



— Disponibilité foncière :
➤ Environ 3 183 m²

— Délimitation zone de la prairie

Zone d'activités : L'aurière – Loir en vallée



Disponibilité foncière
actuelle :
> Environ 5 996 m²

En cours d'acquisition :
> Environ 43 782 m²

Zone d'activités : Charence – Luceau

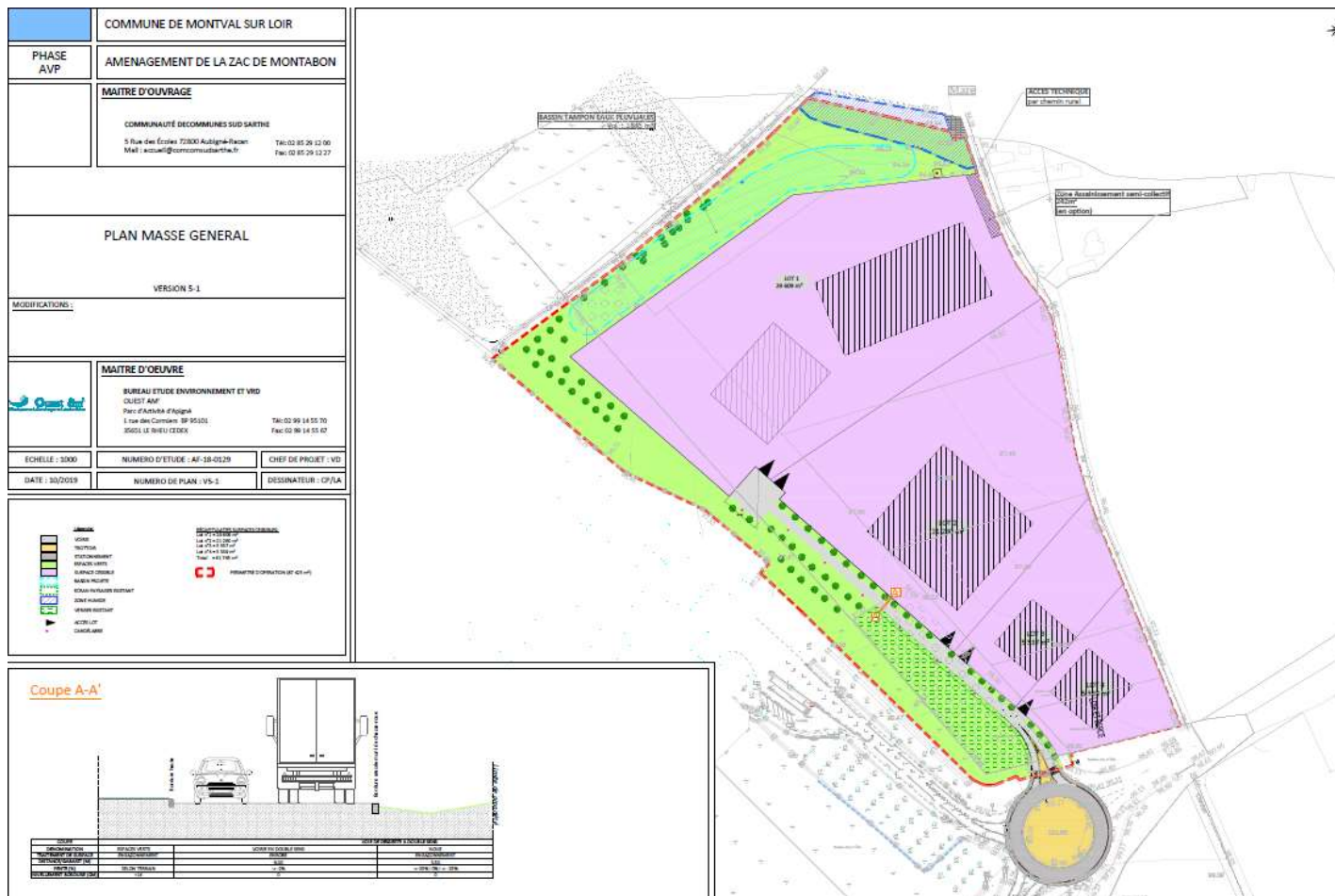


Disponibilité foncière
actuelle :
> Environ 35 687 m²

3
4

3
4

Zone d'activités : Projet Montabon | Loirécopark III



3
5

3
5

- La CC Sud Sarthe pilote l'opération en étroite relation avec la CC Loir-Lucé-Bercé
- La CC Sud Sarthe est propriétaire de l'ensemble des parcelles de la future zone d'activités
- L'investissement de la future zone est répartie suivant la clef de répartition indiquée dans la convention signée à la dissolution du SDESS
- La CC Sud Sarthe gère toute la procédure de la création de la zone d'activités en lien avec Ouest Am ainsi que le dépôt de dossiers de subventions
- Un comité stratégique permet à la CC Loir-Lucé-Bercé de suivre les avancées des opérations de la création de la zone

- Dissolution du SDESS le 30 Juin 2018 avec comme modalités financières suivantes :
 - ✓ Répartition de l'actif et du passif
 - ✓ Modalités de compensations financières entre CC Sud Sarthe et CC Loir Lucé Bercé au titre des engagements pris jusqu'à la vente des terrains en stock sur les sites loirécopark

3
7

- Obligations des parties :

- ✓ A partir du 1^{er} Janvier 2019 la CC Loir-Lucé-Bercé s'engage à verser à la CC Sud Sarthe selon l'échéancier un montant total de 3 062 570,07 € correspondant au reliquat au jour de la dissolution du SDESS, de la quote-part de la :
 - Participation au financement des annuités d'emprunt
 - Participation annuelle au titre du passif du syndicat mixte
 - Participation annuelle pour les restes à réaliser
 - Participation pour les engagements à venir sur le site loirécopark (investissement & fonctionnement)

3
7

Convention CC Sud Sarthe / CC Loir Lucé Bercé

- La convention pourra faire l'objet d'avenants pour la modification d'un ou de plusieurs de ses articles , à l'initiative concertée des signataires.
- La convention prendra fin le jour du remboursement de l'ensemble des emprunts.

PARTICIPATION CC LOIR LUCE BERCE (emprunt + passif hors emprunt)

20,01% du montant annuel à recouvrer sur les 3 emprunts

Année	TOTAL part emprunt avant déduction VCN immeubles de rapport	TOTAL part emprunt après déduction VCN immeubles de rapport 138 933€ déduits à partir de 2019)*	Dont capital	Dont intérêt	Participation passif hors emprunts	Après Déduction VCN immeubles de rapport (138 933 déduits à partir de 2019)
2018		-		-		-
2019	109 175,12	101 456,62	93 612,68	7 843,94	95 369,11	196 825,73
2020	109 175,12	101 456,62	93 612,68	7 843,94	95 369,11	196 825,73
2021	109 175,12	101 456,62	93 612,68	7 843,94	95 369,11	196 825,73
2022	109 175,12	101 456,62	93 612,68	7 843,94	95 369,11	196 825,73
2023	109 175,12	101 456,62	93 612,68	7 843,94	95 369,11	196 825,73
2024	109 175,12	101 456,62	93 612,68	7 843,94	95 369,11	196 825,73
2025	109 175,12	101 456,62	93 612,68	7 843,94	95 369,11	196 825,73
2026	109 175,12	101 456,62	93 612,68	7 843,94	95 369,11	196 825,73
2027	90 049,32	82 330,82	74 486,88	7 843,94	95 369,11	177 699,93
2028	63 201,08	55 482,58	47 638,64	7 843,94	95 369,11	150 851,69
2029	63 201,08	55 482,58	47 638,64	7 843,94	95 369,11	150 851,69
2030	63 201,08	55 482,58	47 638,64	7 843,94	95 369,11	150 851,69
2031	63 201,08	55 482,58	47 638,64	7 843,94	95 369,11	150 851,69
2032	63 201,08	55 482,58	47 638,64	7 843,94	95 369,11	150 851,69
2033	63 201,08	55 482,58	47 638,64	7 843,94	95 369,11	150 851,69
2034	63 201,08	55 482,58	47 638,64	7 843,94	95 369,11	150 851,69
2035	63 201,08	55 482,58	47 638,64	7 843,94	95 369,11	150 851,69
2036	15 800,13	8 081,63	237,69	7 843,94	95 369,11	103 450,74
TOTAL	1 484 859,07	1 345 926,07	1 204 735,15	141 190,92	1 716 644,00	3 062 570,07

* Part emprunt = capital + intérêt



3
9

Une nouvelle convention entre Initiative Sarthe et la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé permettant de favoriser la création/reprise d'entreprise du territoire par l'octroi de prêt d'honneur* a été signée en début d'année 2019.

3
9

Cette convention a donné lieu à une subvention d'un montant de 7 234 € (30 cts/habitant en se basant sur la population municipale de 2019).

* prêt sans intérêts ou à taux préférentiel, sans garanties personnelles, que l'attributaire s'engage à rembourser sur l'honneur

Montant de prêt d'honneur accordé : 33 000 € dont 4 000 € d'abondement de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé


- Mme Aubert / M. Chantepie – Reprise d'un café – restaurant – la Chartre sur le Loir
- M. Dahar – Reprise du pub - Grand Lucé
- Mme Boulin – Création d'un atelier de polissage – Marçon
- Mme Esnault – Création d'un salon de coiffure – Montval sur loir
- Mme Charpentier – Reprise d'un Salon de coiffure - Lhomme



La Communauté de Communes **Loir-Lucé-Bercé** a initié depuis Juin 2016 une dynamique territoriale afin de favoriser l'émergence d'une filière numérique.

Une dynamique territoriale **Loirtech a été lancée** en Décembre 2017. Ce projet est accompagné par Loïc Richer de Neuf Dix Sept.

Loirtech est devenue une marque dont la Communauté de Communes est propriétaire.

 | Écosystème Numérique pour le sud Sarthe Ouvert et Populaire



Depuis quelques années et face à un déficit de profils qualifiés, trois entreprises numériques PMB Services / Microtec / AP&SI éprouvent des difficultés pour recruter et se développer. L'idée de créer une formation Développeur logiciel est née face à ce constat.

L'ENSSOP a été labélisée Grande Ecole du Numérique, la seule en milieu rural de la région Pays de la Loire fin 2018. La communauté de communes au-delà de son implication sur la partie ingénierie de projet a mis à disposition une salle de conseil communautaire dans ses locaux à la Chartre-sur-le-Loir de façon gracieuse ainsi que la salle de restauration.

La première promotion s'est terminée fin septembre 2019. Ce sont 10 élèves qui ont passé l'examen professionnel et ce sont 8 élèves qui ont obtenu le titre professionnel. A l'heure actuelle 3 étudiants ont déjà retrouvé du travail. La nouvelle session accueille 15 nouveaux étudiants .

Dans sa stratégie de développement économique/numérique, La Communauté de Communes **Loir-Lucé-Bercé** a imaginé un écosystème dynamique et global avec la création d'un espace à la fois de coworking et d'une offre de bureaux tertiaires intitulé LoirCoWork.

LoirCoWork est aujourd'hui hébergé dans un atelier relais communautaire sur la Zone de l'Aurière à Loir-en-Vallée.

Ce lieu propice à l'entrepreneuriat est composé d'un plateau coworking (open-space) et de 4 bureaux privatifs pouvant accueillir des entreprises de services.

4
2

Le recrutement d'un manager pour accompagner à la fois l'espace Loircowork et la dynamique Loirtech a été acté et réalisé. Il s'agit d'Hélène Péan qui est aujourd'hui en poste depuis fin Juin 2019.

4
2



Loircowork, quelques chiffres (Juin / Décembre) 2019 :

- 40 coworkers (entrepreneurs, freelances, télétravailleurs ...) utilisent Loircowork pour travailler
- 2 bureaux loués
- 20 ateliers destinés aux professionnels ont été animés depuis Avril 2019
- 185 professionnels ont déjà participé aux évènements
- 518 followers suivent chaque jour Loircowork sur les réseaux sociaux
- 3 067 personnes ont vu les publications Facebook de Loircowork
- Noté 4,9/5 sur Google grâce aux 14 avis de professionnels qui sont venus travailler à Loircowork

Un projet pour l'avenir

Des études préalables de faisabilité ont été menées en 2018 afin de définir clairement les besoins et les attentes.

Sur la base de cette étude de faisabilité, une consultation a été lancée au printemps afin de constituer une équipe de maîtrise d'œuvre.

De juillet à Décembre 2019, ont été réalisés :

- Les études de conception en relation avec le maître d'œuvre et le comité de pilotage
 - Le dépôt du permis de construire : le 22 novembre 2019
 - Une consultation des entreprises de Décembre à fin Janvier 2020
- Le démarrage des travaux était initialement prévu mi-avril 2020.

Le coût prévisionnel de cette opération est fixé comme suit :

	DEPENSES	RECETTES	
	HT		
Travaux de construction	1 555 573,73	Etat (DETR)	250 000,00
Maitrise d'œuvre	108 000,00	REGION (CTR)	786 005,00
Autres honoraires et frais divers	33 685,00	DEPARTEMENT	50 000,00
Aléas, imprévus, révision des marchés	93 000,00	CC Loir-Lucé-Bercé	784 253,73
Mobilier	80 000,00		
	1 870 258,73		1 870 258,73



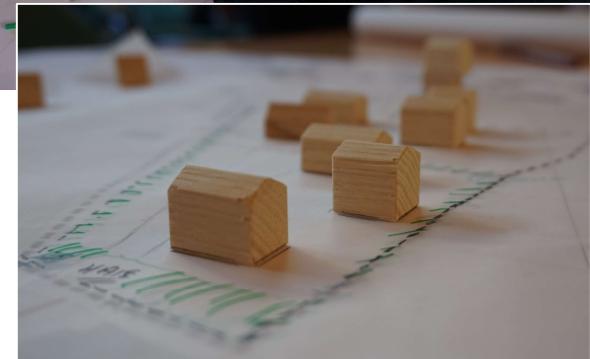
1 – 2 Aménagement de l'espace

4
4

4
4

4
5

- Élaboration des pièces réglementaires du projet : règlement écrit, orientations d'aménagement et de programmation, plans de zonage
- Finalisation du projet et de l'ensemble des pièces constituant le dossier PLUi



✓ La collaboration avec les communes

- 10 réunions du COFIL
- 2 réunions avec les Personnes Publiques Associées (PPA)
- Visites de terrain et ateliers sur les OAP (avril 2019)
- 3 séries de permanences avec chaque commune (mars/juillet/septembre)

4

6



✓ La concertation



Loir-Lucé-Bercé, comment construire demain ?

Ateliers Participatifs
Ouverts à tous

4 juin - 18h30
Le Grand-Lucé
Salle des Fêtes

25 juin - 18h30
Montval-sur-Loir
Centre Social

Plus d'infos sur www.loiruceberce.fr
Contact: plui.loiruceberce@gmail.com

Communauté de communes LOIR LUCÉ BERCE CITTÀNOVA

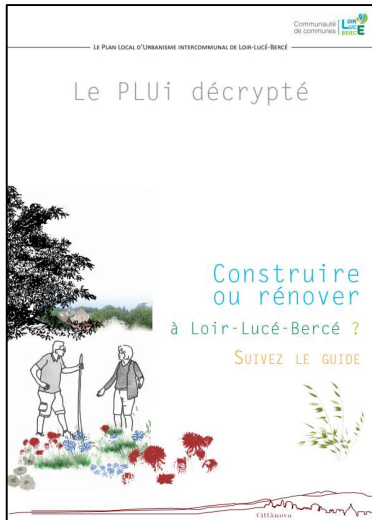
- Des ateliers participatifs tout public en juin au Grand-Lucé et à Montval-sur-Loir
- Un atelier avec des collégiens
- Une réunion publique de présentation du projet finalisé en novembre 2019

4
7

✓ La communication



4



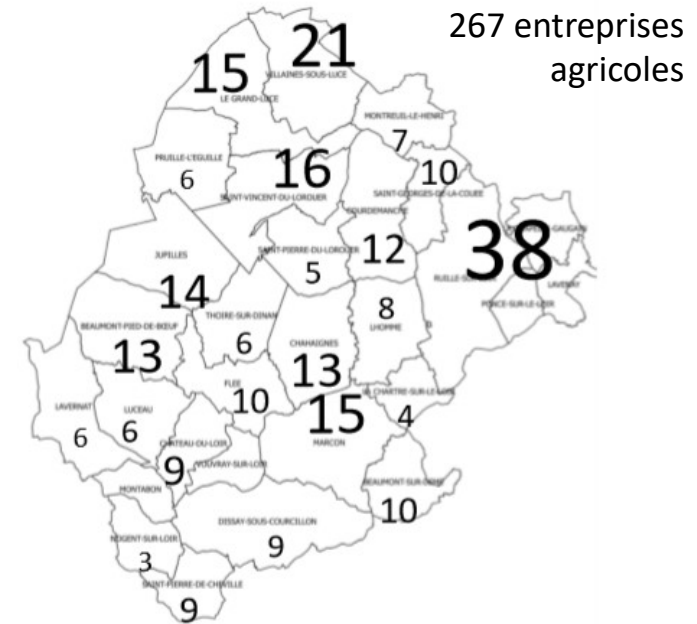
- Réalisation et mise en ligne d'une vidéo de présentation de la démarche PLUi
- Réalisation d'une bande dessinée présentant le PLUi comme cadre de référence pour les autorisations d'urbanisme

4

+ exposition, articles, site internet, affiches...

✓ Diagnostic agricole

- Finalisation de l'étude et présentation par la Chambre d'Agriculture le 02 avril 2019
- 4
9 ■ Prise en compte des données agricoles dans l'élaboration de la phase règlementaire du PLUi : extensions urbaines, zonage, STECAL...



Répartition géographique du nombre d'exploitations agricoles professionnelles actives (source CAPdL, collecte sept. 2018)



✓ Inventaire des zones humides

■ Poursuite et finalisation de l'inventaire sur les secteurs de Lucé et Val du Loir :

- Phases de prospection
- Mise à disposition des atlas provisoires dans les mairies
- Prise en compte des observations et retours sur le terrain



5
0

5
0

- Prise en compte de l'inventaire dans l'élaboration du PLUi : extensions urbaines, zonage

✓ Bilan d'activité 2019 du service ADS

	NOMBRE DE DOSSIERS DÉPOSÉS EN 2019					
	PC	DP	PA	PD	CUb	TOTAL
BEAUMONT-PIED-DE-BCEUF	5	11	0	0	1	17
CHAHAINES	2	12	0	0	1	15
LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR	5	19	0	5	2	26
MONTVAL-SUR-LOIR	21	77	1	0	14	118
COURDEMANCHE	9	8	0	0	0	17
DISSAY-SOUS-COURCILLON	8	11	0	0	2	21
FLEE	3	4	0	0	0	7
JUPILLES	6	17	0	0	2	25
LAVERNAT	6	9	0	0	0	15
LHOMME	5	6	1	0	3	15
LUCEAU	8	21	0	0	1	30
MARCON	8	7	0	0	6	21
NOGENT-SUR-LOIR	2	4	0	0	0	6
PRUILLE-L'EGUILLE	1	11	0	0	4	16
LOIR-EN-VALLEE	10	23	0	0	1	34
SAINT-PIERRE-DU-LOROUEUR	0	3	0	0	2	5
SAINT-VINCENT-DU-LOROUEUR	2	11	0	8	3	24
THOIRE-SUR-DINAN	7	6	0	0	0	13
CC LOIR LUCÉ BERCÉ	108	260	2	13	42	425

5
1

5
1

DOSSIERS DEPOSES EN :	2016		2017		2018		2019
CC LOIR LUCE BERCE	317	+65	382	+26	408	+17	425

Coût du service sur la CCLLB en 2019 : 48 461 €
(refacturé aux communes)



1 – 3 Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

5
—
2

5
—
2

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Sur l'année écoulée, la Compétence GEMAPI a permis le lancement de l'étude préalable / diagnostic des milieux aquatiques sur les bassins versants de la Braye en Sarthe, de la Veuve, de l'Yre et du Dinan (Bureau d'étude Hardy Environnement),
Cette étude concerne 8 Masses d'eau:

Nom de la Masse d'eau	Code
LA BRAYE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A GREEZ-SUR-ROC	FRGR1584
LA VEUVE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LHOMME	FRGR1572
LE COLONGE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA BRAYE	FRGR1186
LE DINAN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR	FRGR1114
LE FRESNAY ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA BRAYE	FRGR1226
LE MAINEAU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA BRAYE	FRGR1241
LE TUSSON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA BRAYE	FRGR1193
L'ETANGSORT ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA VEUVE	FRGR1571

Cette étude aboutira fin 2020 à l'élaboration d'un plan d'actions pour permettre la restauration des cours d'eau présents sur les masses d'eau choisie.

Gestion de l'Hydrocotyle fausse Renoncule (Beaumont Pied de Bœuf):

La gestion des espèces invasives si elle n'est pas prise à temps, représente un coût important et une gestion lourde pour les EPCI.

Heureusement sur notre territoire, l'Hydrocotyle a pu être remarquée et confinée rapidement.

5
4

Cette gestion est assurée en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturel (CEN) des Pays de la Loire et de nombreux partenaires locaux (FED Pêche, OFB, CBNB).

5
4

La première action d'arrachage, réalisée en 2019, a mobilisé 11 personnes.

Les actions d'arrachage vont continuer sur les années 2020 et 2021.

L'exploitant riverain du tronçon impacté par l'espèce invasive est moteur dans la pérennisation de l'action (mise en place de clôtures).

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)



5
5



5
5



AVANT

APRES



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

L'exercice de cette compétence par la Communauté de Communes se traduit également par :

- La prise en charge des contributions qui étaient versées par les communes concernées auprès du Syndicat Intercommunal du Loir et des charges liées au fauchage et à l'entretien des berges, dans le cadre des mises à disposition du personnel;
- Le conventionnement avec la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles – Pays de Racan pour la mise en œuvre du contrat de restauration de l'Escotais, du Long, de la Dême et de leurs affluents sur les Communes de Dissay-sous-Courcillon et de Marçon;
- La prise en charge des frais liés à la préservation des berges par la lutte contre les rongeurs aquatiques (ragondins) auprès de la société POLLENIZ,
- La dissolution du Syndicat de la Veuve et de la reprise de ses actions par la Communauté de Communes (sur les communes du territoire communautaire).

5

6

5

6



1 – 4 Collecte et traitement des déchets

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Cette compétence est confiée sur le territoire à 3 syndicats de collecte et de traitement :

Secteur de l'ex- Communauté de Communes Loir et Bercé :

- Compétence confiée au Syndicat Mixte du Val de Loir
Dépenses : 1 143 203,63 €
Recettes : 1 065 587,30 €
(redevance d'enlèvement des ordures ménagères – REOM)



Syndicat Mixte du Val de Loir
pour collectes et traitement
des déchets

Secteur de l'ex-Communauté de Communes du Val du Loir :

- Compétence confiée au SICTOM de Montoire sur le Loir
Dépenses : 566 826,00 €
Recettes : 568 031,00 €
(taxe d'enlèvement des ordures ménagères – TEOM)



Secteur de l'ex-Communauté de Communes de Lucé :

- Compétence confiée au SMIRGEOMES
Dépenses : 479 214,00 €
Recettes : 489 186,39 €
(redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative – REOMi)



A noter : au 1^{er} janvier 2020, le SMIRGEOMES et le SICTOM se regroupent pour former le SYVALORM

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés



Syndicat Mixte du Val de Loir
pour collectes et traitement
des déchets

5
9

Le Syndicat du Val de Loir regroupe 2 communautés de communes, Sud Sarthe et Loir-Lucé-Bercé (ex périmètre CC Loir et Bercé); soit un total de 32 communes pour 35 356 habitants.



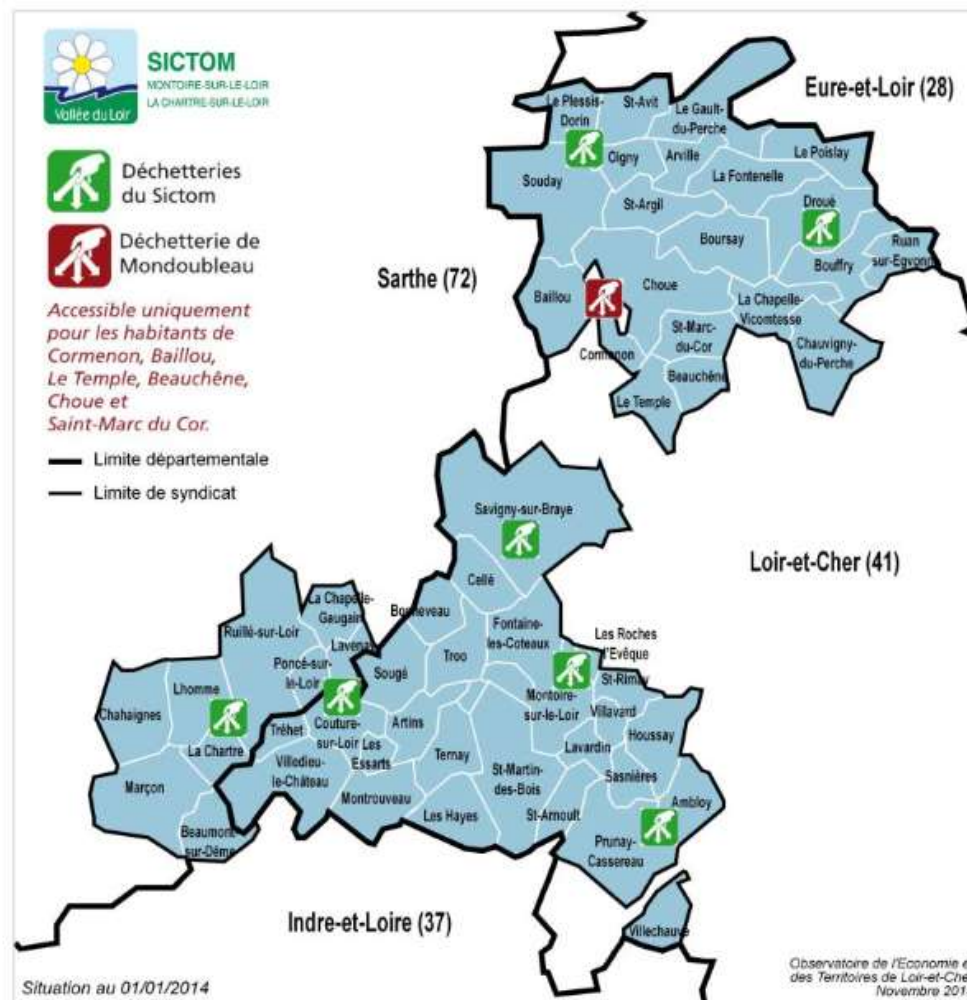
5
9

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés



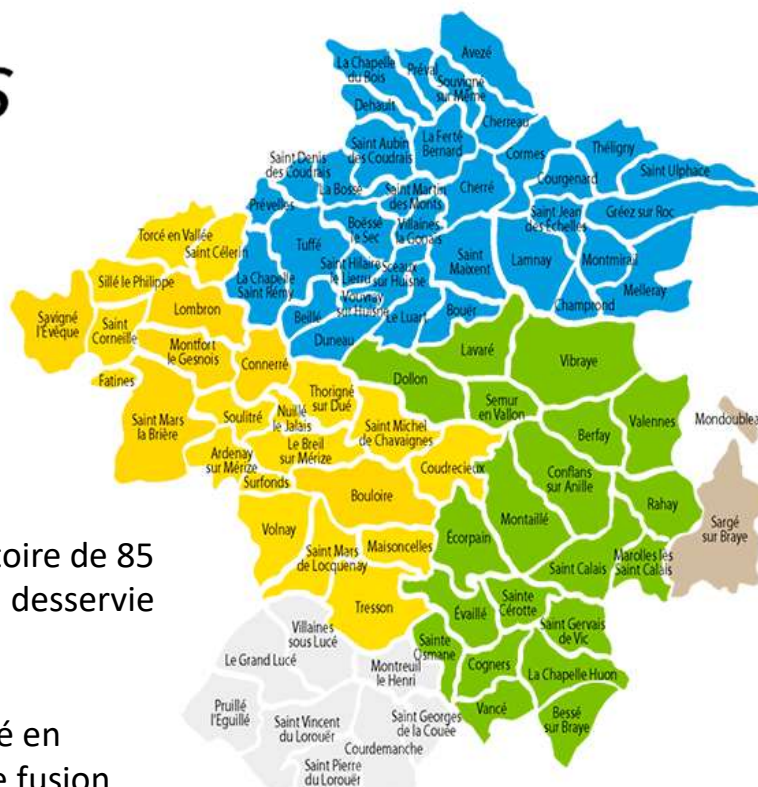
6

Le SICTOM de Montoire – La Chartre est composé de 57 communes, dont 9 dans la Sarthe et 48 dans le Loir et Cher. Il couvre une population de 26 720 habitants (chiffre 2016)



6

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés



Le SMIRGEOMES couvre le territoire de 85 communes pour une population desservie de 83 358 habitants.

Un important travail a été réalisé en amont dans la perspective d'une fusion du SICTOM/SMIRGEOMES à l'échéance du 1^{er} Janvier 2020.



1 – 5 Aménagement, création et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

6
—
2

6
—
2

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

La Communauté de Communes dispose de 3 sites d'accueil des gens du voyage, qu'elle gérait directement jusqu'au 30 avril 2018.

Aire de Sainte Cécile située sur la commune déléguée de Château du Loir : 16 emplacements

Aire des Marais située sur la commune déléguée de Montabon : 5 emplacements

Aire des Brégeons sur la commune de la Chartre sur le Loir : 8 emplacements

Depuis le 1^{er} mai 2018, la Communauté de Communes a, du fait de son adhésion, délégué au Syndicat Mixte de la Région Mancelle pour le Stationnement des Gens du Voyage, la gestion et l'entretien de ces 3 aires d'accueil.

Au titre de l'année 2019, la Communauté de Communes a versé au SMGV la somme de **35 611,25 €**.





2 - Compétences optionnelles



2- 1 Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

6
5

6
5

Service voirie :

- 3 agents communautaires (un responsable de service, un technicien et une assistante administrative à raison d'une journée par semaine)
- 70 agents communaux mis à disposition
- 915 880 ml de voirie
- Charge totale de travaux transférée en 2019 : 2 777 822,60 €
- Montant des charges retenues au titre des attributions de compensation : 1 850 491,00 €
- Montant des remboursements aux communes pour mise à disposition des services techniques : 1 267 833,62 €
- Montant des remboursements aux communes pour les prestations de fauchage et élagage : 71 740,93 €



Travaux réalisés en 2019 :

- Des marchés de voirie :
 - Lot voirie n°1: 511 060,27 € TTC
 - Lot voirie n°2: 638 250,98 € TTC
 - Lot assainissement voirie n°3: 80 405,45 € TTC
 - Lot assainissement voirie n°4: 76 371,61 € TTC
 - Lot voirie n°1 report 2018: 234 482,23 € TTC
- 6
7 • Un marché de fauchage/ débroussaillage: 169 679,59 € TTC
- Un marché sur voies forestières, en partenariat avec l'ONF : 125 508,56 € TTC
- Divers aménagements pour les communes : 190 000 € TTC

6
7

Gestion du domaine public :

- 46 Permissions de voirie
- 7 Arrêtés d'alignement
- 21 Demandes d'urbanisme

Les actions envisagées sur 2020 :

- Finir le recensement des ouvrages d'art et diagnostic de ces ouvrages
- Mise en place d'un SIG voirie
- Mise en place d'un logiciel de suivi avec les communes déléguées pour améliorer le transfert d'information
- Mise à jour du règlement de voirie
- Mise en place de convention de mitoyenneté concernant les voies mitoyennes avec des communes hors périmètre communautaire.
- Réalisation de la maîtrise d'œuvre pour les projets communaux



2- 2 Politique du logement et du cadre de vie

Résidence Autonomie Les Aubépines



7
0

7
0

Gestion de la résidence

Propriétaire - Gestionnaire

Les bâtiments sont la propriété de Logi Ouest, bailleur social; la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé est gestionnaire. Le Contrat de location a été renégocié au 01.01.2017. Le montant du loyer est révisé chaque année au 1^{er} janvier en fonction des variations de l'indice de révision des loyers du 2^{ème} trimestre de l'année précédente (IRL). En 2019, nous avons versé **188 060,00€** de loyer à Logi Ouest.

Les agents: La résidence emploie 10 agents soit 7,83 Equivalents Temps Plein (2018: 7,95 ETP et 2017: 8,25ETP).

2 agents administratifs (1,5 ETP) :

- Emilie BOULAY, Responsable de l'établissement (1 ETP) - Titulaire
- Justine VERRIER, Assistante administrative et comptable (0,5 ETP) - Titulaire

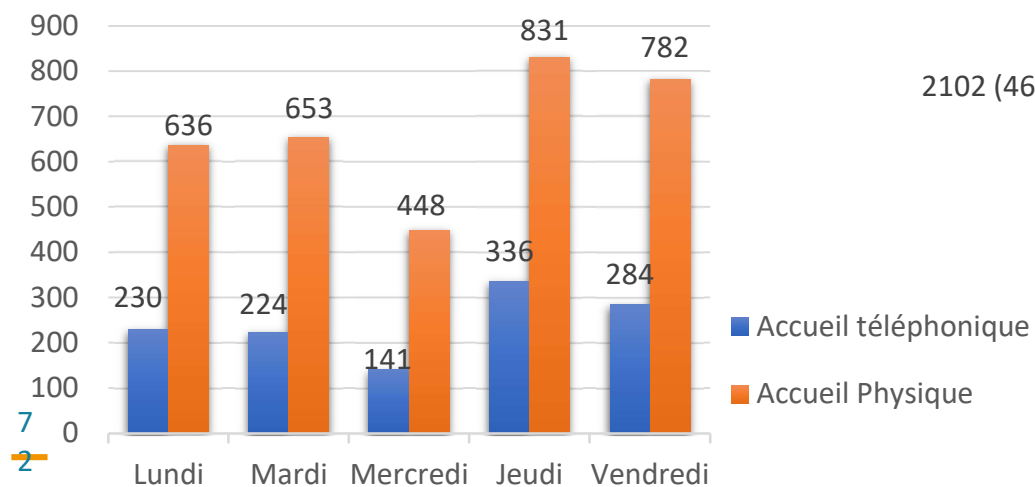
8 agents techniques (6,33 ETP soit -0,12 ETP) :

- Lucette ROTTIER, Agent de restauration (1 ETP) jusqu'au 30.11.2019 (admission à la retraite) - Titulaire
- David MORILLE, Cuisinier (1 ETP) depuis le 13.11.2019 – En CDD
- Gwendoline COURANT, Agent polyvalent d'entretien (0,57 ETP) - Titulaire
- Sylviane CARREAU, Agent polyvalent d'entretien et de restauration (0,86 ETP) - Titulaire
- Véronique GERAUD, Agent polyvalent d'entretien et de restauration (0,81 ETP) - Titulaire
- Laurence BEAUNÉ, Agent polyvalent d'entretien et de restauration (0,82 ETP) - Titulaire
- Michelle BAUDOIN, Aide de cuisine (0,59 ETP) - Stagiaire
- Catherine RAPICAULT, Gardienne de nuit et aide de cuisine (1 ETP) - Titulaire
- Patrick GASSE, Agent polyvalent chargé de l'entretien des bâtiments et des espaces verts (0,8 ETP) jusqu'au 31.07.2019 (admission à la retraite) – Titulaire
- Laurent LEVIER, Agent technique polyvalent bâtiment, mis à disposition par la Communauté de Communes (0,5 ETP) depuis le 01.07.2019 - Titulaire

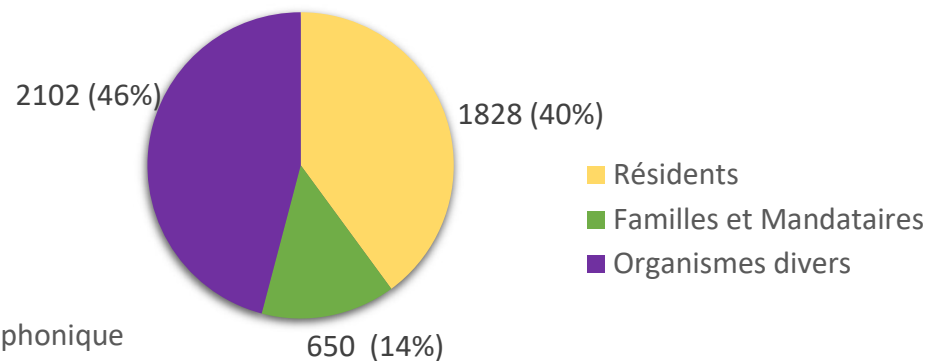
Agents contractuels : 4 agents contractuels en CDD à temps non complet pour les remplacements de la Responsable de l'établissement (congé maternité) et des agents techniques (congés annuels et maladie) afin d'assurer la continuité des services aux résidents 365 jours/365 (soit un coût de (40 443,53€ pour 1 606,96 heures travaillées).

Fréquentation du service

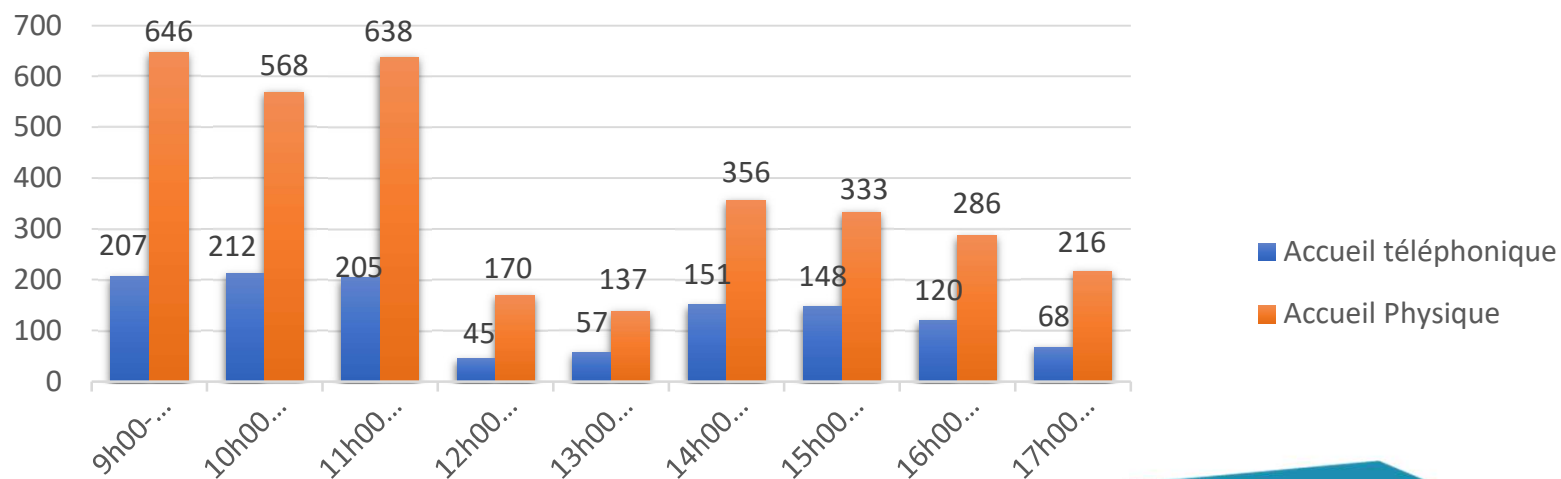
Fréquentation journalière



Répartition par type



Répartition horaire



Délibération 2018 12 146 du 13 décembre 2018 : Tarifs et redevances applicables au 1^{er} janvier 2019

Loyer mensuel	199,76€
Charges locatives mensuelles (résidents)	360,17€
Soit Redevance mensuelle	559,93€
Charges locatives mensuelles du logement de fonction	73,50€
Repas résident (+0,20€ au 01.01.2018)	8,90€
Repas d'hôte (depuis le 01.01.2013)	13,25€
Chambre d'hôte (depuis le 01.01.2013)	25,00€
Lessive (depuis le 01.01.2013)	4,50€
Loyer annuel Salon de coiffure	264,14€
Loyer annuel bureau Familles Rurales	435,25€
Droit de place (pédicure, vente au déballage...)	10,20€

Données financières

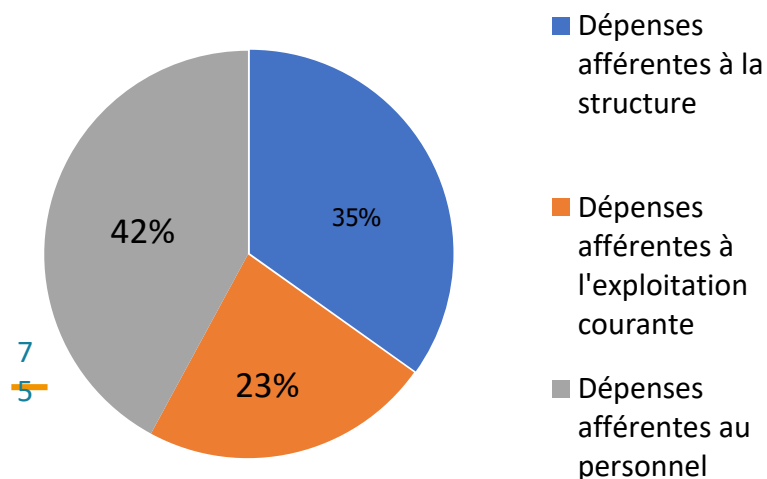
	Exercice Comptable 2019	Exercice Comptable 2018	Exercice comptable 2017
INVESTISSEMENT			
Dépenses	46 793,07€	78 106,10€	16 841,12€
Recettes	55 825,71€	18 856,44€	19 470,10€
Résultat de l'exercice	9 032,64€	-59 249,66€	2 628,98€
Résultat antérieur reporté	75 797,51€	135 047,17€	132 418,19€
Résultat de la section à la clôture de l'exercice avant RAR	84 830,15€	75 797,51€	135 047,17€
RAR dépenses	0,00€	32 427,06€	0,00€
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	773 722,29€	724 513,15€	779 563,84€
Recettes	741 170,65€	749 724,80€	717 876,13
Résultat de l'exercice	-32 551,64€	25 211,62€	-61 687,71€
Résultat antérieur reporté	210 339,84€	185 128,19€	246 815,90€
Résultat de la section à la clôture de l'exercice	177 788,20€	210 339,84€	185 128,19€
Résultat à affecter	262 618,35€	286 135,35€	320 175,36€

7
4

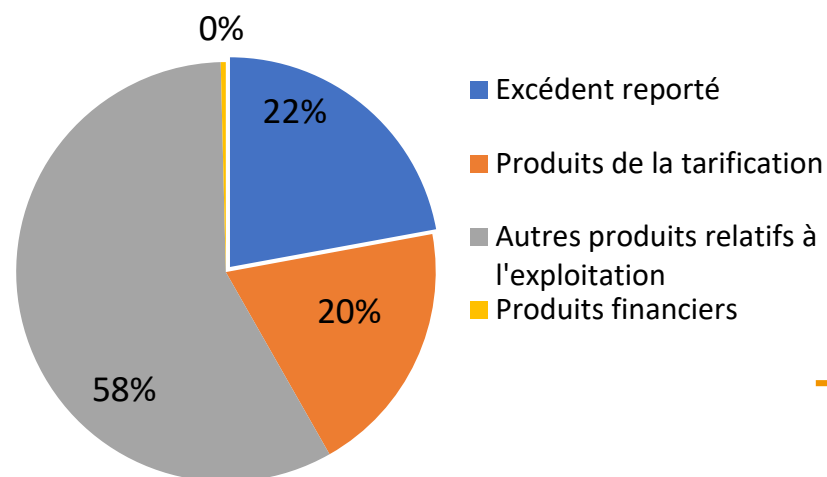
7
4

Compte administratif - Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement : 773 722,29€



Recettes de fonctionnement : 951 510,49€



Principales dépenses de fonctionnement :

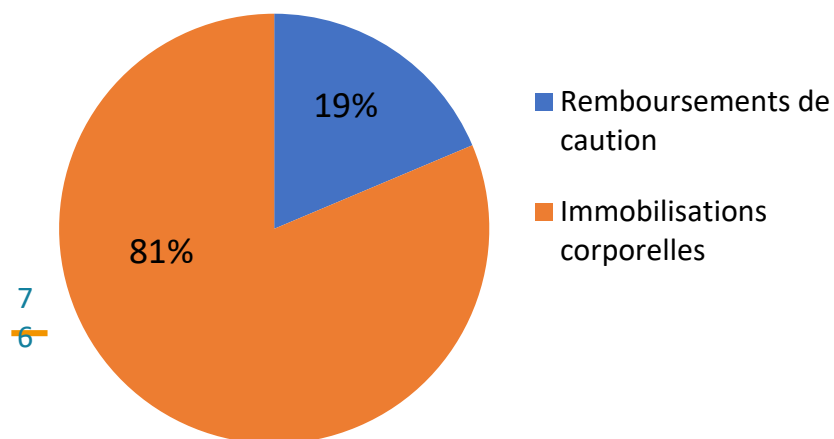
- Loyer versé à Logi Ouest : 188 060,00€
- Denrées alimentaires : 55 695,48€ soit 2,74€/repas servi (2,93€ en 2018)
- Fioul : 67 718,65€ soit 75 959 litres (57 196,51€ pour 70 079 litres en 2018)
- Entretien et réparation des bâtiments : 24 794,29€ (23 821,96€ en 2018)
- Maintenance (ascenseurs...) : 22 923,10€ (18 115,04€ en 2018)
- Electricité : 19 841,99€ (22 312,20€ en 2018)
- Eau et assainissement : 9 053,72€ (13 371,58€ en 2018)

Principales recettes de fonctionnement :

- Loyers résidents : 187 175,12€ soit 937 loyers et un taux de remplissage de 97,60% (99,38% en 2018)
- Prestations auprès des résidents (repas...) : 185 459,65€
- Charges (résidents + logement de fonction) : 338 435,68€
- Excédent reporté : 210 339,84€

Compte administratif - Investissement

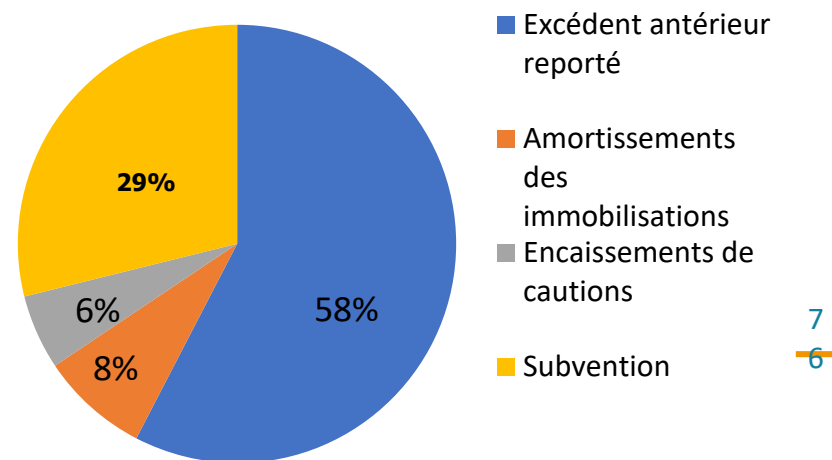
Dépenses d'investissement : 46 793,07€



Détails des dépenses d'investissement :

- RAR Système de Sécurité Incendie : 32 187,06€
- Remplacement du matériel de cuisine (robot-coupe, armoire positive, armoire négative) : 5 457,35€
- Amélioration de la signalétique : 420,49€
- Remboursement de 17 cautions : 8 728,17€

Recettes d'investissement : 131 623,22€

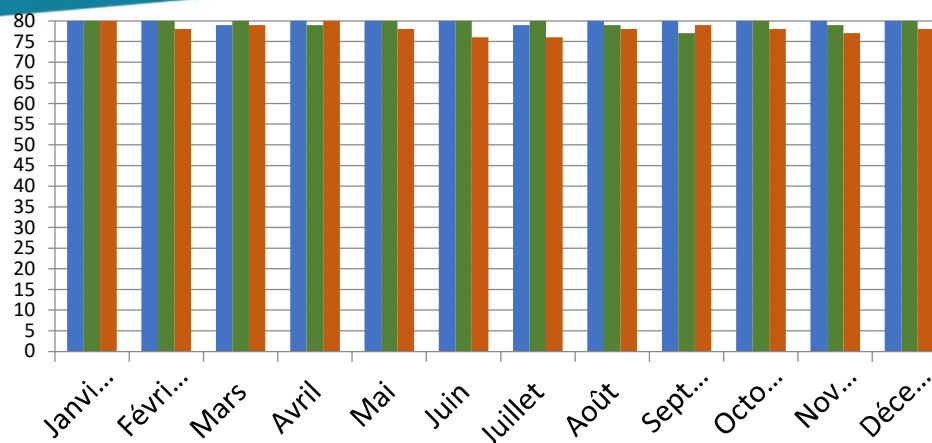
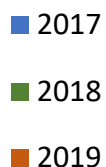


Détails des recettes d'investissement :

- Encaissement de 13 cautions : 7 279,09€
- Amortissements : 10 546,62€
- Participation de Logi Ouest au remplacement du SSI : 38 000,00€
- Excédent antérieur reporté : 75 797,51€

Occupation des logements : variation sur trois ans

Variation mensuelle



Taux d'occupation

2019	97,60%
2018	99,38%
2017	99,80%

Soit 937 redevances encaissées (12 mois x 80 logements = 960 loyers) pour un montant de **524 654,41€** :

- 7 • Loyers: 187 175,12€ (-3395,95€ par rapport à 2018)
- 7 • Charges: 337 479,29€ (-6122,89€ par rapport à 2018)

Delta de 23 loyers par rapport à un taux d'occupation de 100% (delta de 6 loyers en 2018):

- 7 logements restés inoccupés le temps de leur réfection totale ou partielle
- 1 logement resté inoccupé 7 mois (de mai à novembre)
- 2 logement resté inoccupés 2 mois
- 5 logements restés inoccupés 1 mois

Sorties

Entrées

2019	14
2018	12
2017	10

	Total	EHPAD	Autre résidence	Décès	Retour au domicile
2019	13	6	1	6	0
2018	11	4	0	7	0
2017	11	5	0	3	3

Prestations facultatives facturées

Prestations	En 2019	En 2018	En 2017
Repas résident	20 271 (180 411,90€) - 637 repas	20 908 (186 081,20€) +1 364 repas	19 544 (170 082,80€) +3 186 repas
Repas d'hôte	333 (4 412,25€) + 82 repas	251 (3 325,75€) +161 repas	90 (1 192,50€) - 53 repas
Nombre de repas moyen / jour	56 repas - 2 repas	58 repas + 4 repas	54 repas + 9 repas
Chambre d'hôte	2 (50,00€) - 5 nuitées	7 (175,00€) + 2 nuitées	5 (125,00€) + 5 nuitées
Lessive	79 (355,50€) - 141	220 (990,00€) - 30	250 (1 125,00€) + 79
Droit de place	11 (112,20€) -2 ventes au déballage	13 (131,04€) + 3 ventes au déballage	10 (100,00€) + 2 ventes au déballage

Diminution du nombre de repas résidents servis due à la baisse du taux d'occupation (moins de 2 repas/jour).
Nette augmentation du nombre de repas d'hôtes servis, pour la deuxième année consécutive.

Typologie des résidents au 31.12.2019

Répartition Hommes / Femmes



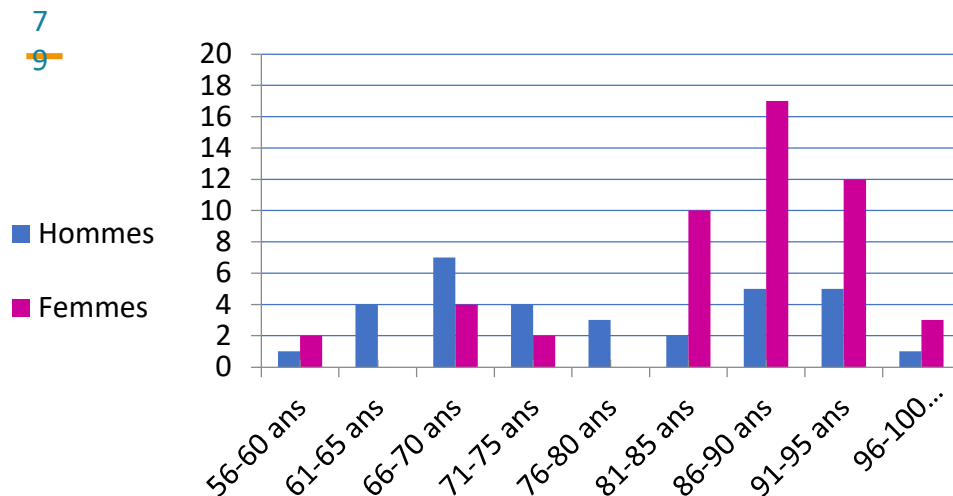
Age moyen



82,35 ans
- 0,29 ans



Répartition par âge



Âge moyen à l'entrée

	Âge moyen	Plus jeune	Plus âgé
2019	79,5 ans	58 ans	91 ans
2018	83,18 ans	70 ans	94 ans
2017	85,33 ans	64 ans	91 ans

Âge moyen à la sortie

	Âge moyen	Plus jeune	Plus âgé
2019	87 ans	76 ans	96 ans
2018	86,55 ans	77 ans	96 ans
2017	94,45 ans	72 ans	93 ans

Typologie des résidents au 31.12.2019

Composition du foyer



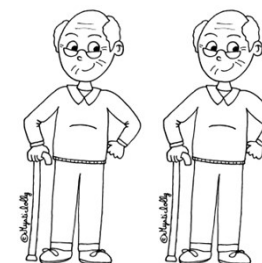
Hommes seuls : 27
-1



Femmes seules : 47
-2

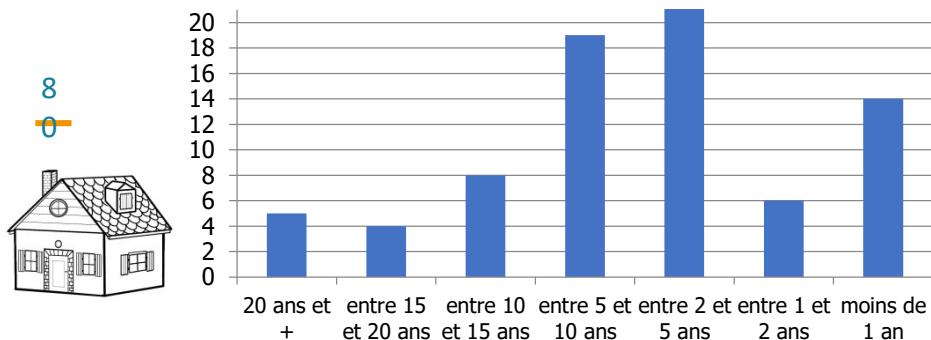


Couples : 3
+1



Fratrie : 1
=

Durée du séjour



- 1 résidente (82 ans) est présente depuis le 1^{er} décembre 1990 soit **29 ans et 1 mois**
- 1 résident (79 ans) est présent depuis le 1^{er} février 1991 soit **28 ans et 11 mois**
- 1 résident (79 ans) est présent depuis le 1^{er} décembre 1994 soit **25 ans et 1 mois**
- La fratrie de résidents (67 et 65 ans) est présente depuis le 1^{er} juillet 1997 soit **22 ans et 6 mois**

Tous sont arrivés avant l'âge de 60 ans en leur qualité de majeurs protégés (dérogation à la règle d'être âgé de 60 au moins et d'être en position de retraite).

Durée moyenne du séjour des résidents présents au 31.12

2019	2018	2017
6 ans et 2 mois	5 ans et 9 mois	6 ans et 1 mois

Durée moyenne du séjour des résidents sortis en 2018

2019	2018	2017
6 ans et 6 mois	6 ans et 2 mois	4 ans et 9 mois

Typologie des résidents - Seuils de dépendance 2019

Sont résidences autonomie les établissements qui accueillent une proportion de résidents classés dans les GIR 1 à 3 ne dépassant pas 15% de la capacité autorisée ainsi qu'une proportion de résidents classés dans les GIR 1 à 2 ne dépassant pas le seuil de 10% de la capacité autorisée (GIR 6 : parfaitement autonome et valide; GIR 1 : grabataire).

Compte tenu de sa capacité d'accueil (80 logements), les seuils de dépendance nous permettent d'accueillir:

- 8 résidents en GIR 1 et 2 (10% de notre capacité)
- 12 résidents en GIR 1 à 3 (15% de notre capacité)

8

1

Données extraites par le Département

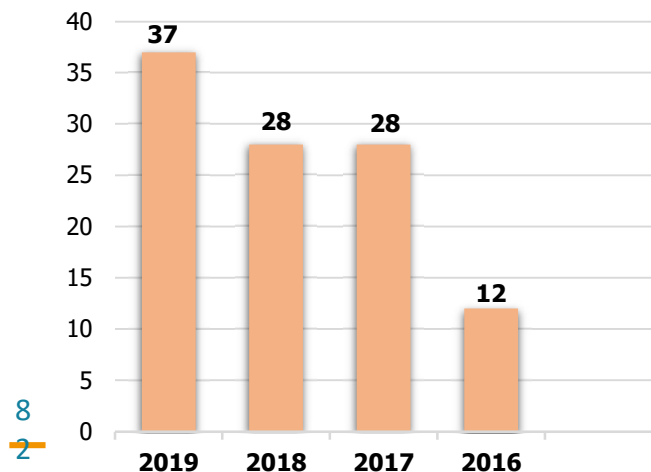
8

1

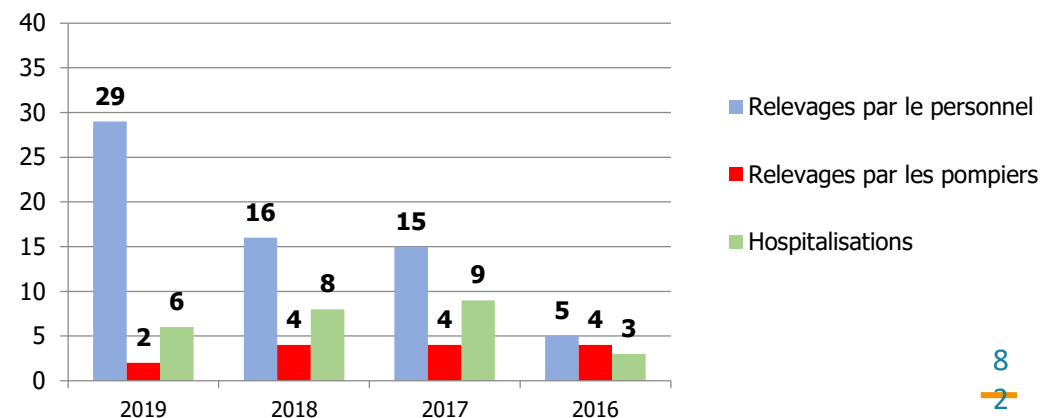
	Au 31.12.2019	Au 31.12.2018	Au 30.09.2017
GIR 5 et 6	62	60	53
GIR 4	15	19	21
GIR 3	2	2	3
GIR 1 et 2	0	0	0
Handicapés, personnes reconnues inaptes au travail...	3	2	3
Niveau de dépendance	2,5%	2,5%	3,75%

Interventions auprès des résidents

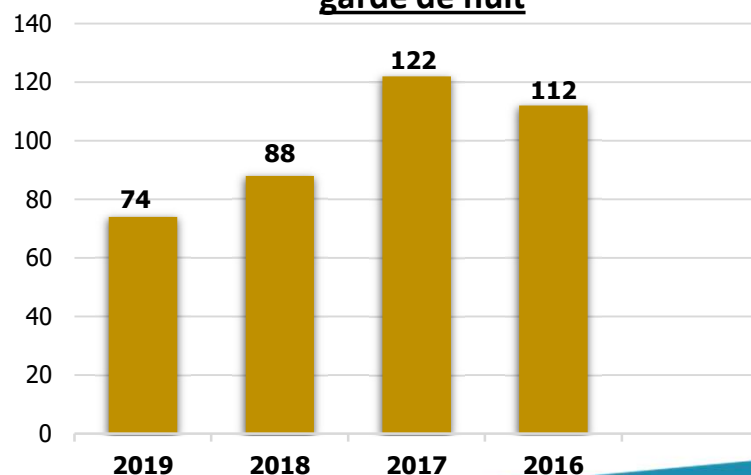
Evolution du nombre de chutes



Répartition par type d'intervention



Evolution du nombre d'interventions pendant la garde de nuit



- Augmentation constante du nombre de chutes (+9) mais:
- diminution du recours aux secours extérieurs pour le simple relevage (-2) alors que sur le département le nombre d'interventions dans le cadre de chute par les pompiers a progressé entre 2017 et 2018 de 12%
 - diminution des hospitalisations (-2)

Diminution des interventions au cours de la garde de nuit (-14) suite au remplacement de la centrale de détection incendie notamment.

Actions et évènements 2019 / Perspectives 2020

Actions et évènements 2019

- Organisation de deux rencontres intergénérationnelles avec les enfants de l'école de Saint Vincent du Lorouër (carnaval au mois de mars et loto au mois d'octobre)
- Reconstitution du repas à thème mensuel. Thème retenu pour l'année 2019: Tour du Monde culinaire (repas chinois à l'occasion du nouvel an, repas portugais, repas irlandais pour la Saint Patrick, repas marocain, repas suédois, repas brésilien...)
- Proposition de nouvelles activités financées par la Conférence des Financeurs de la perte d'autonomie des personnes âgées de la Sarthe (montant alloué pour l'année 2019: **12 000,00€**): maintien des 2 séances hebdomadaires de gym sur chaise, organisation de 12 ateliers numériques (utilisation d'une tablette), organisation d'atelier par le CICAT (adapter son quotidien quand la mémoire diminue, poursuivre ses activités malgré la déficience visuelle, prévention des chutes et autonomie dans la vie quotidienne, utiliser des aides techniques pour continuer à faire ses activités), organisation d'atelier par Siel Bleu (la sécurité routière et les seniors, Apprendre à travailler sa mémoire)
- Recrutement d'un agent polyvalent chargé de l'entretien des bâtiments et des espaces verts au 01.07.2019 (départ en retraite au 31.07.2019)
- Recrutement d'un cuisinier au 13.11.2019 (départ en retraite au 30.11.2019)

Perspectives 2020

- Remplacement du dispositif de sécurité apportant au résident une assistance 24h/24
- Organisation d'une rencontre intergénérationnelle avec les enfants de l'école de Saint Vincent autour des jeux de société
- Reconstitution du repas à thème mensuel: Escapes en méditerranée
- Poursuite des 2 séances hebdomadaires de gym sur chaise financées par la conférence des financeurs
- Aménagement d'une bibliothèque
- Mise en place d'un programme mensuel d'animations assurées par un agent de la résidence (2 après-midi / semaine) : loto, ateliers mémoire...
- Participation à *Peintres en Liberté* le 03 mai 2020: réalisation en amont de tableaux par les résidents, encadrés par les animatrices de l'association *Peintres en Liberté* (séances financées par la Conférence des financeurs)
- Concert des écoles de musique de la CCLLB à la résidence le mardi 31 mars 2020
- Participation d'une équipe de 4 résidents au jeu « *Questions pour un résident* » qui réunit chaque année les résidences autonomie du Département (Yvré l'Evêque le mardi 26 mai 2020)
- Réorganisation du service: révision des plannings, recrutement de deux gardiens



2- 3 Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

8
4

8
4

Centre Aquatique



8
5

8
5

Centre Aquatique « Plouf »

Le Centre Aquatique est géré depuis le 1^{er} janvier 2018 par la société EQUALIA, dans le cadre d'un marché de prestation de services.

Ce contrat a été conclu pour deux ans, et a été reconduit pour un an complémentaire sur l'année 2020. Il prendra ainsi fin au 31 décembre 2020.

Sont confiés au titulaire du marché :

- ✓ La gestion complète du service (gestion administrative, financière et comptable de l'équipement, gestion de la billetterie, perception des recettes)
- ✓ L'accueil des usagers (particuliers, clubs, scolaires ...) et la mise en place d'activités physiques aquatiques
- ✓ Le maintien en parfait état de fonctionnement des ouvrages (gestion des fluides, entretien et maintenance préventive des installations et des équipements)



8
6

8
6

Bilan des activités et animations



Cours de natation :

- ✓ 129 enfants accueillis lors des stages de natation proposés lors des vacances scolaires
- ✓ 56 inscrits aux cours de natation enfants annuel et 52 depuis septembre.
- ✓ 11 enfants accueillis sur les cours de natation trimestriel de janvier à juin
- ✓ 10 inscrits aux cours de natation Adultes annuel
- ✓ Jardin aquatique 386 entrées enfants et 318 entrées accompagnants en 2019

8

7

Activités Aqua'Fitness :

- ✓ Activ'Gym : 8 cours par semaine et 6 563 entrées en 2019
- ✓ Activ'Jump : 3 cours par semaine et 383 entrées en 2019
- ✓ Activ'Bike : 5 cours par semaine et 861 entrées en 2019
- ✓ Activ'Palmes ; 1 cours par semaine et 345 entrées en 2019
- ✓ Circuit Training : 1 cours par semaine avec 485 entrées en 2019

8

7

Et des animations proposées, plus d'une vingtaine, tout au long de l'année : Opération baptême de plongée (02/2019), Soirées Zen (18/03/2018 et 18/10/2018), Semaine de l'eau (du 13 au 19/05/2019), Opération Montval sur Loir Plage (du 08/07/2019 au 19/08/2019), animation Halloween (31/10/2019), Matinée de Noël (15/12/2019), et Structure Gonflable (23/12/2019).

Centre Aquatique « Plouf »

Bilan global de fréquentation 2012- 2019 :

Année	Adultes		Enfants	Groupes	Associations	Aquagym Aquabike	Cours enfants	Cours adultes	Clubs	Scolaires	Entrée gratuite	CE	TOTAL
2012	27 532		14 349	905	1 307	10 153	2 322	404	1 627	7 373	229	/	66 201
2013	23 165		10 559	930	947	8 442	2 412	131	1 779	8 478	31	/	56 874
2014	20 792		7 869	535	966	8 538	1 604	0	1 925	8 053	12	/	50 294
2015	20 618		7 383	519	749	8 752	1 894	0	1 603	7 539	28	/	49 085
2016*	17 136		6 271	425	405	6 213	1 527	0	1 061	5 105	39	/	38 182
2017*	8 077		3 066	221	238	3 370	665	0	348	3 562	21	/	19 568
2018	unitaire 7 444	Abon° 10 850	5 372	367	841	7 892	2 156	108	2 041	8 980	25	338	46 414
2019	unitaire 7 593	Abon° 11 242	5 472	567	1 683	8 617	1 761	124	2 388	9 200	103	490	49 240

* années 2016-2017 incomplètes – fermeture au 28 septembre 2016 au 06 juillet 2017 en raison de malfaçons sur ouvrage – Arrêté de fermeture pour mise en danger des utilisateurs et du personnel

En 2019, poursuite des efforts d'entretien du bâtiment :

Suite à la reprise du centre aquatique au 1^{er} janvier 2018, d'importants travaux d'entretien ont été réalisés dans le courant de l'année 2018.

L'année 2019 a été marquée par la poursuite de ces efforts d'entretien. Ont, en effet, été réalisés les travaux suivants :

- ✓ Reprise des carrelages en bord de bassin et réfection des joints
- ✓ Réparation de la chaudière bois
- ✓ Remplacement des pompes
- ✓ Remise en état des blocs de secours incendie
- ✓ Remplacement de la pompe de l'ozoneur

8

9

8

9

Par ailleurs, divers équipements ont été remplacés (sèche-cheveux, coffre fort, caisses enregistreuses) et de nouveaux jeux aquatiques ont été acheté (destinés au jardin aquatique).

En fin d'année 2019, le centre aquatique a également fait l'acquisition d'un fauteuil PMR.

Le coût total affecté au centre aquatique pour la réalisation de ces travaux et ces différents achats a représenté la somme de **61 042,83 € HT**.

Un projet d'extension, en cours de réflexion:

Afin d'étoffer les services proposés par le centre aquatique, une réflexion est actuellement en cours pour offrir à terme un espace bien-être, un espace pataugeoire pour les plus-petits et éventuellement un toboggan ou pentagliss.

9
— 0 Une enquête a ainsi été lancée en cours d'année 2019 afin de recueillir les attentes du public. Afin que cette enquête soit représentative, pouvaient y répondre tant les usagers qui fréquentent déjà l'établissement, que les non-usagers du centre aquatique.

Il en est ressorti une véritable attente du public sur la création d'un espace bien-être (jacuzzi, hammam ...).

C'est donc à partir de ces pistes de réflexion qu'une étude de faisabilité est menée par nos services en partenariat avec le gestionnaire du site.

Centre Aquatique « Plouf »

Bilan Global pour la Communauté de Communes

Charges d'exploitation (forfait versé à EQUALIA) :	552 710,54 €
Frais d'entretien et grosses réparations :	61 042,83 €
Recettes d'exploitation (régie + subvention du Département) :	190 519,79 €
Remboursement de charges – reprise des produits constatés d'avance :	64 134,38 €
Solde reste à charge :	359 099,20 €

9

1



9

1

Ecole de musique intercommunale

9
2



9
2

2 lieux d'enseignements : Montval-sur-Loir et Marçon. Les chiffres qui apparaissent dans ce document tiennent compte du début de l'année scolaire 2019-2020.

Après 2 années de baisse consécutives, les effectifs de l'école semblent se stabiliser à 220 élèves (217 élèves en 2018-2019). Nous constatons des variations des effectifs dans les classes de piano (-8), flûte traversière (-4) et en formation musicale (-6). Ces baisses sont compensées par une augmentation des effectifs en éveil musical (+6) et des ateliers découvertes (+4). Les autres classes sont globalement stables.

9 Représentants à eux seuls 40 % des effectifs, les adultes prennent une place importante au
3 sein de l'école de musique notamment en classe de technique vocale et en classe de piano. Il 9
3 est important, pour le futur de l'EMI, d'élaborer une stratégie de communication auprès de la population et surtout vers les enfants pour le renouvellement des effectifs.

Le parcours découverte, mis en place à la saison 2017-2018 porte ses fruits et a permis l'inscription d'élèves dans les classes de saxophone, trombone et batterie-percussion. Les familles sont satisfaites de cette formule qui permet aux enfants de découvrir plusieurs instruments.

Cours individuels, formation musicale et pratiques collectives

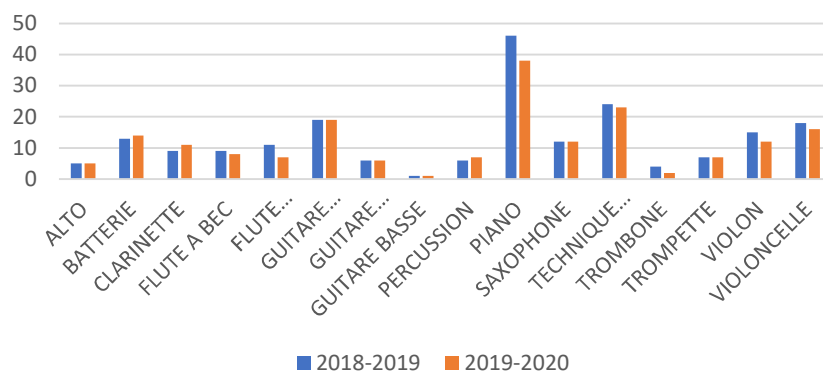
FORMATION MUSICALE (FM)	2017/2018	2018/2019	2019/2020
EVEIL	9	9	15
FM 1 ^{er} Cycle	98	80	77
FM 2 ^{ème} cycle	19	25	19
FM adultes	15	16	13
TOTAL	141	130	124

Ateliers découvertes: 11 élèves en Initiation



9
4

Evolution des effectifs en classe instrumentale



9
4

Pratiques collectives	2019/2020	Durée et récurrence
Chorale enfants	8	1h00/semaine
Orchestre petites Cordes	16	1h00/semaine
Orchestre Harmonie	15	1h00/semaine
Atelier Jazz	4	1h00/semaine
Ensemble Saxophones	7	Par session-stage
Ensembles violoncelles	6	Planning établis sur l'année
Ens. Musiques Actuelles	3	1h00/semaine
Jouons Ensemble	-	1h00/semaine
Ensemble Eventail	6	1h30/ tous les 15 jours
Quatuor de clarinettes	3	1h30/ tous les 15 jours

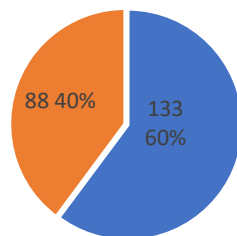
Ecole de Musique Intercommunale

Les élèves: âge, provenance

Répartition enfants et adultes



9
5



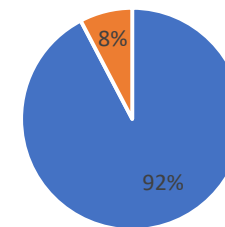
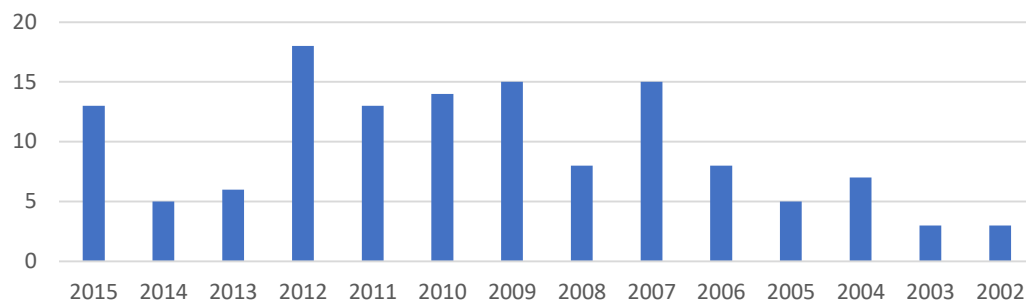
■ Enfants ■ Adultes



9
5

Répartition des inscriptions

Répartition des enfants par âge



■ CCLLB ■ Hors CCLLB

L'équipe pédagogique :

- 2 responsables : Cécile Mauduit et Renzo Mayda puis Régis André à compter de décembre 2019
- 1 secrétaire : Catherine Peschang
- 22 enseignants: dont 3 intervenants en milieu scolaire
- 146 h d'enseignement spécialisé hebdomadaire
- 42 h d'Interventions en milieu scolaire hebdomadaire

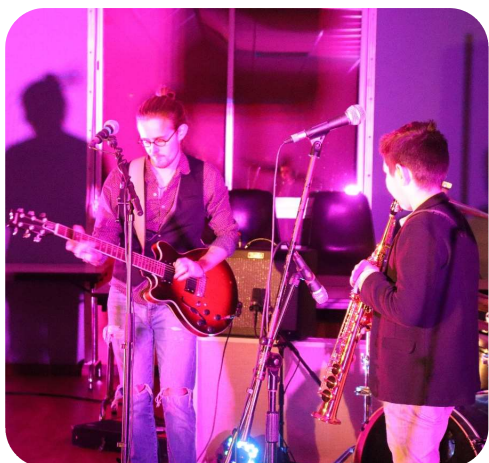
9
6

Les enseignants et intervenants	2019/2020
Nombre total	22
Titulaires	9
Stagiaires	1
CDI droit public	5
Contractuels	7

Instrument	Marçon	CDL	Heures hebdomadaires
Batterie	Mercredi	Mercredi et jeudi	7,25
Clarinette	Mardi, mercredi et samedi	Jeudi	7,75
Flûte à Bec	Mardi, mercredi et samedi		5
Flûte Traversière	Jeudi	Mercredi	5,75
Guitare	Mercredi	Mercredi et jeudi	10,5
Guitare accompagnement et électrique	Mercredi	Jeudi	3
Guitare basse	Mercredi		0,5
Percussion	Mercredi		3,5
Piano	Mardi, mercredi et samedi	Mardi, mercredi et samedi	21,75
Saxophone	Mercredi	Jeudi	6,75
Technique vocale	Lundi, mercredi et vendredi		11
Trombone		Lundi	1
Trompette	Lundi	Samedi	4
Alto	Mercredi	Mercredi, vendredi et samedi	4,5
Violon	Mercredi	Mercredi, vendredi et samedi	4,75
Violoncelle		Mercredi et jeudi	10

9
6

➤ La saison Culturelle 2018-2019



9



DATE	HEURE	SUJET	LIEU
Mercredi 17 octobre	19h30	Concert « méli mélo »	Poncé sur le Loir
Samedi 20 octobre	Après midi	Concert « musiques de film »	Bibliothèque Montval
Vendredi 30 novembre	Après midi scolaires et soirée	Concert d'un groupe invité- duo de percussions	Vouvray/Loir
Mardi 27 novembre	19h30	Concert « méli mélo »	Lhomme
Mercredi 19 décembre	18h30 et 19h45	Concert de Noël	Luceau
Mercredi 6 février	19h30	Concert « méli mélo »	Dissay sous Courcillon
Jeudi 21 mars	19h30	Concert « méli mélo »	Lavernat
Vendredi 29 mars	20h00	Concert adultes	Chahaignes
Mardi 14 mai	19h30	Concert des classes de clarinette	Ecole de musique
Mercredi 22 mai	19h30	Concert « méli mélo »	Ruillé sur Loir
Mercredi 22 mai	20h00	Ensemble Oh ! Celli en Befire au festival de l'Epau	Abbaye de l'Epau- le Mans
Jeudi 23 mai	19h30	Concert classe de Percussion/Batterie	La Chartre/le Loir
Samedi 25 et dimanche 26 mai		Projet de Secteur l'année des guitares » autour de la musique espagnole et du flamenco	Moncé en Belin
Dimanche 26 mai	De 11h00 à 17h00	L'Atelier « Eventail » au Festival de l'Epau	Abbaye de l'Epau-Le Mans
Mercredi 29 mai	18h00	Concert classe de Saxophone	Beaumont Pied de Boeuf
Samedi 15 juin	Après-midi à partir de 15h00	Promenade Musicale avec les flûtes à bec, clarinettes et un sextuor Cordes- Fête de la musique	Poncé/le Loir
Vendredi 21 Juin	A partir de 19h30	Fête de la musique avec « Eventail », l'Atelier « Jazz » et Orchestre à Vent	Château du Loir
Mercredi 26 juin	19h30	Concert des ateliers Formation Musicale Cycle II	Jupilles
Mercredi 3 juillet	20h00	Spectacle Théâtre et musique avec la troupe du collège Pierre de Ronsard et l'atelier « Eventail »	Eglise de Lhomme

9



Un nouvel espace d'enseignement À Marçon, livré en décembre 2019

Construction d'un bâtiment de 447,58 m² comprenant :

- un hall comprenant également le SAS d'entrée de 38,19 m²
- un auditorium de 166 m² attenant à un local de rangement de 12,06 m²
- une salle piano de 25 m²
- trois salles de cours individuels, respectivement de: 16,48 m², 14,63 m² 14,03 m²
- une salle percussions de 54,74 m²
- une salle des profs de 12,28 m²
- deux salles de formation musicale, respectivement de: 24,70 m² et 29,23 m²
- un bureau de direction de 12,53 m²
- une salle d'attente de 11,85 m²
- deux sanitaires de 11,62 et 4,24 m²

9

8



9

8

Le bâtiment a été réceptionné le 22 novembre 2019
Et inauguré le 10 février 2020.

Coût total de l'opération	1 279 089,60 €	
Subventions obtenues	667 482,00 €	52,18%
Emprunt / Autofinancement / FCTVA	611 607,60 €	47,82%





CARNUTA Fonctionnement

5 agents en 2019 :

- Sandy SERVANT : Responsable - 1 ETP
- 2 agents d'accueil et d'animation - 80% ETP :
Emmanuelle EHMIG et Clothilde LEDUC
(congé maternité et parental sur l'année
2019)
- 1 agent supplémentaire à 80% ETP (avec des
remplacements sur l'année)
- Marie-Christine Vallée : agent d'entretien
6/35^{ème}

1
0
0

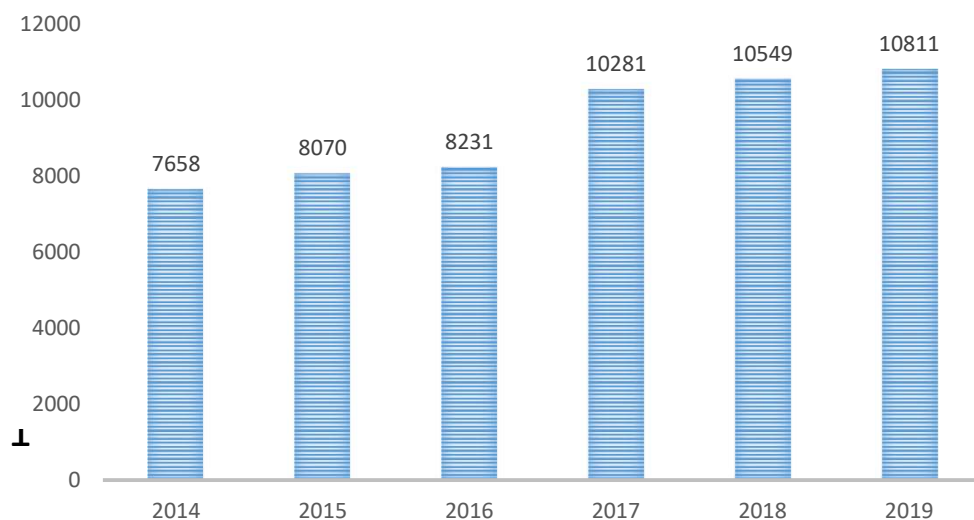
Des agents annualisés pour répondre à la saisonnalité des activités de Carnuta

- Période de fermeture annuelle durant le mois
de janvier
- Des horaires d'ouverture adaptés aux saisons
- Une période d'accueil scolaire intense d'avril à
début juillet
- Une mobilisation plus importante sur les
vacances scolaires pour les individuels

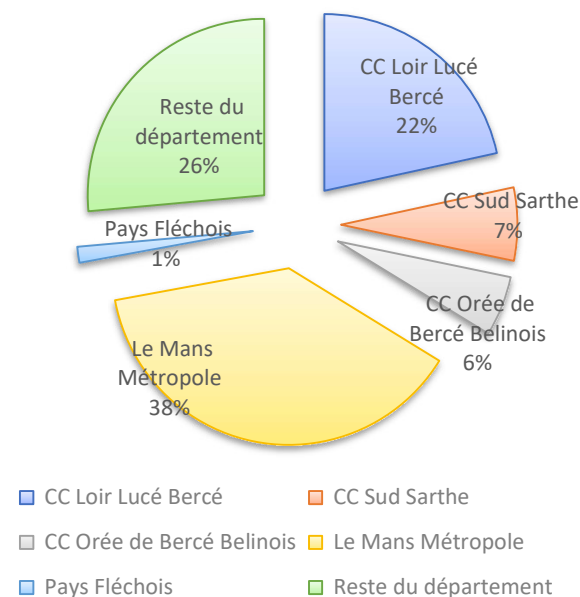
1
0
0

Quelques chiffres 2019

FRÉQUENTATION ANNUELLE

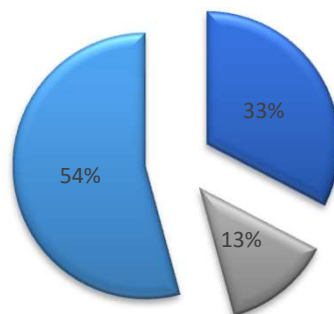


Répartition Département Sarthe



- Fréquentation annuelle satisfaisante avec une augmentation de 2 % par rapport à 2018 malgré des annulations dûes à la canicule
- Les 3 regions les plus représentées sont les Pays de la Loire (77%), Centre (9%) et Ile de France (3,5%).
- Répartition Sarthe: CDC CCLLB : 22% (12% en 2018), CDC Orée : 6% (9% en 2018), Sud Sarthe: 7% (10% en 2018); Le Mans: 38% (32% en 2018)

Répartition générale des activités de Carnuta - Année 2019

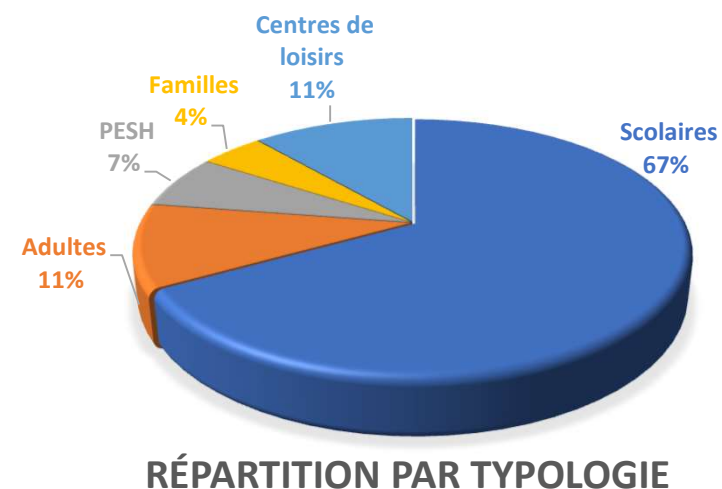
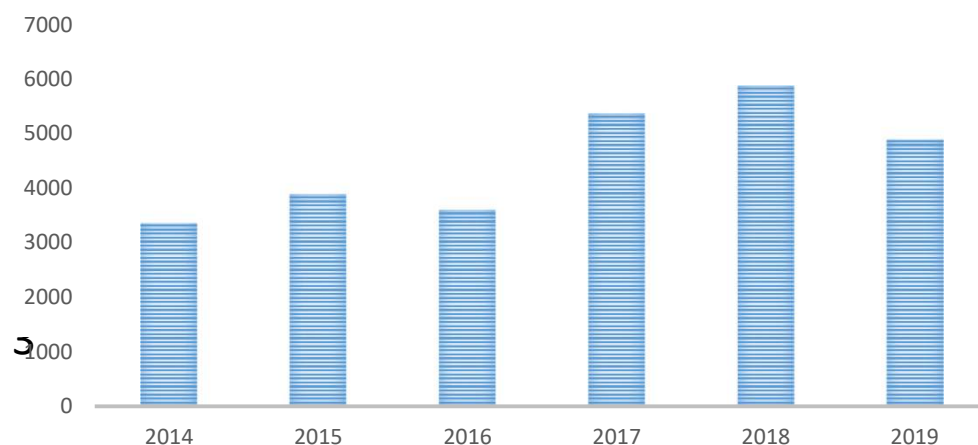


■ VISITES INDIV. CARNUTA ■ ANIMATIONS INDIV. CARNUTA
■ GROUPES CARNUTA

Répartition Individuels/groupes	en % 2017	Chiffre 2017	Recettes 2017	en % 2018	Chiffre 2018	Recettes 2018	en % 2019	Chiffre 2019	Recettes 2019
VISITES INDIV. CARNUTA	29	3959	16 164,00 €	38	4033	14 203,00 €	33	4600	17 229,00 €
ANIMATIONS INDIV. CARNUTA	10	936	5 452,00 €	10	1044	5 916,00 €	13	1331	6 945,00 €
GROUPES CARNUTA	62	5352	34 743,50 €	52	5472	31 803,50 €	54	4880	28 640,00 €
TOTAL	100	10247	56 359,50 €	10549	10549	51 922,50 €	100	10811	52 814,00 €

- Une tendance inversée par rapport à 2018 : un accueil plus important des individuels et une baisse des groupes
- Une cinquantaine d'animations programmée avec un taux de remplissage à 92%.

EVOLUTION DES GROUPES DEPUIS 2014



- Des années qui ne sont pas identiques
- Baisse du côté des groupes adultes et des familles
- Les scolaires ont connu une légère baisse due à des annulations fin juin lors de la canicule
- Montre la difficulté de communiquer auprès de tous les publics chaque année: hausse des centres de loisirs et stabilité pour le public PESH au dépend des adultes.

Des projets pour 2020 :

- ✓ Préparation des 10 ans : une équipe mobilisée sur plusieurs projets:
 - Nouvelle charte graphique
 - Renouvellement de la scénographie (2 tranches de travaux : janvier et juin 2020)
 - Programmation annuelle + week-end des 10 ans (4-5 juillet)
- ✓ Participation à de nouveaux salons en extérieur (Salon du Livre du Mans, Fête de la forêt à l'Arche de la Nature, Festinature à Lavernat, Guitare On-Off Le Mans)

1

0

4

- ✓ Expérimentation d'animations directement dans les écoles
- ✓ Réflexion sur des audioguides (création en cours)



1

0

4

Espaces publics numériques

1
0
5



1
0
5

Rue de la bascule
72500 Château du Loir

pierrick.jousse@loirluceberce.fr

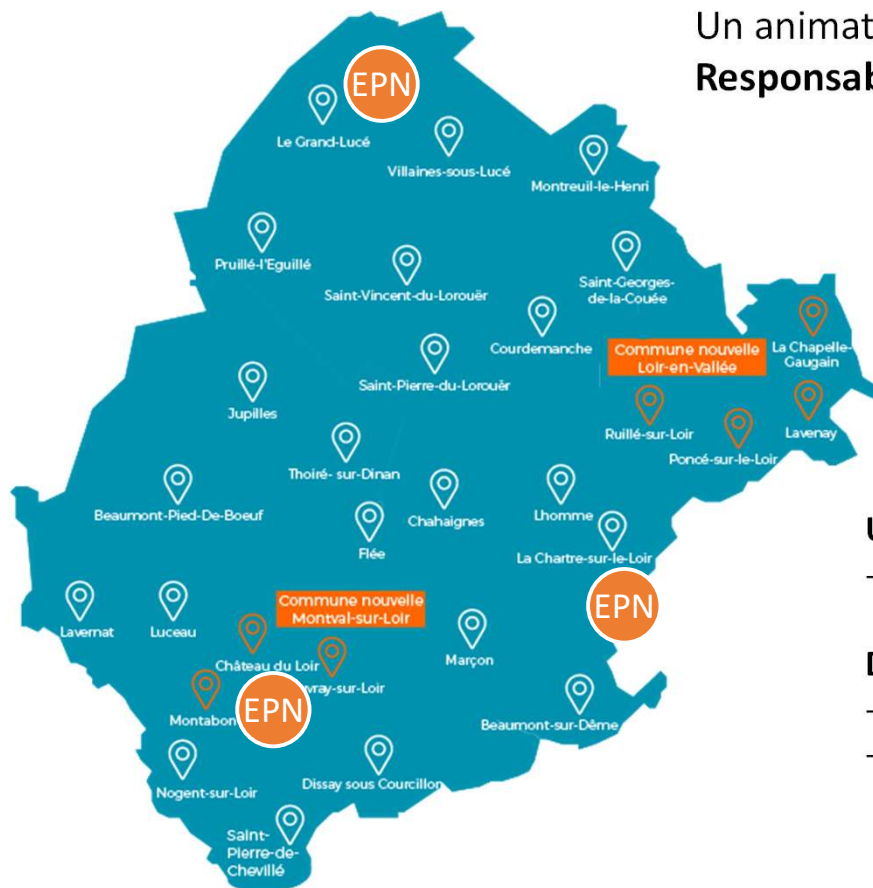
02 43 44 69 99

06 29 71 23 35

3 espaces numériques sur le territoire communautaire

Un animateur (24 heures) : **Pierrick JOUSSE**
Responsable EPN, Internet et Nouvelles Technologies

1
0
6



1
0
6

Un espace principal :

- Espace Loir & Bercé – Château du Loir

Deux autres lieux d'accueil

- Centre social – La Chartre sur le Loir
- Centre social – Le Grand Lucé

Des tarifs abordables

Individuels :

Abonnement 1 an :	10 €
Abonnement 3 mois :	5 €
Abonnement 1 mois :	2 €
Consultation ponctuelle -2 heures (touristes, dépannage ligne rompue, etc...) :	1 €

Accompagnement des Associations dans leur projet numérique : 16 €

Organisme formation :

(sans intervention animateur), minimum 2 stagiaires par heure - maximum 6 stagiaires par heure :	20 €
Pour une journée entière (9h00 - 12h00 14h00-17h00) :	100 €

Impression :

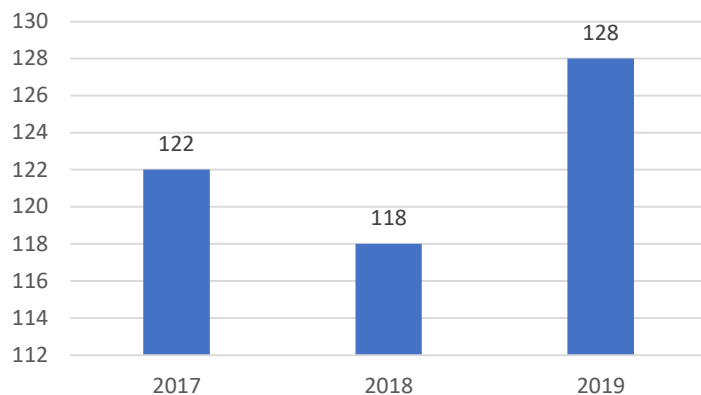
Par feuille en noir et blanc	0.20 €
Par feuille en couleur	0.40 €

Espaces publics numériques

Des ouvertures au public optimisées

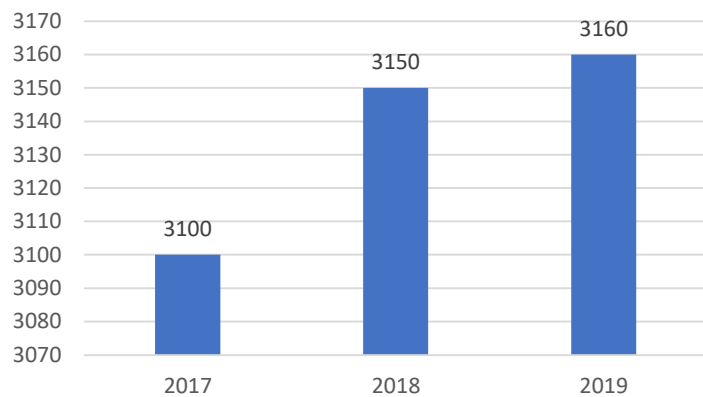
Espace Loir & Bercé Montval-sur-Loir	Mardi matin De 9h00 à 12h00	Mercredi après-midi De 14h00 à 18h00	Samedi Matin De 9h00 à 12h00
Centre social La Chartre-sur-le-Loir	Jeudi après-midi De 14h00 à 18h00	Vendredi matin De 9h00 à 12h00	
Centre social Le Grand Lucé	Mardi après-midi De 14h00 à 18h00	Jeudi Matin De 9h00 à 12h00	

Nombre d'abonnements en cours



- 2^{ème} année de fonctionnement en maillage du territoire
- Optimisation des horaires
- Fréquentation en légère hausse

Fréquentation



Actions spécifiques et événements en 2019 :

- Animation de la Commission « Services et Communication »
- Partenariat avec le CS de Lucé : « France Connect »
- Partenariat Argos/Dpt Sarthe/ CCAS de Montval : action départ numérique 72
- Participation au Comité Technique Web-Sig (transféré au Service Voirie en 2020)
- Participation à l'événement « Montval Connect » avec le Secteur Famille du CS de Montval
2^{ème} édition pilotée par la ville de Montval-sur-Loir
 - geocaching
 - accueil de la gendarmerie (Parents/ados) sur les réseaux sociaux – prévention
 - UFC que choisir (tous publics) sur la protection des données – consommation

1
-
0

1
-
0

Les Moulins de Paillard

Depuis 2009, Shelly De Vito et James Porter sont les co-directeurs artistiques de ce lieu dédié aux arts contemporains.

En 2016, le centre devient *Atelier de fabrication artistique*, label attribué par le Ministère de la Culture à seulement 27 lieux en France.

1
1
1

Un partenariat avec le Pôle d'équilibre territorial et rural Vallée du Loir (PETR) existe au travers du Contrat local d'éducation artistique et culturelle (CLEA) qui permet aux artistes d'intervenir directement dans les écoles.



1
1
1

En 2018, la commission culture de la Communauté de Communes a engagé une réflexion sur le devenir de ce lieu; elle souhaite consolider le travail mené par l'association les Moulins de Paillard et l'inscrire dans son projet culturel.

La création par l'association en nov. 2019 d'un poste en CDI de chargé de mission.

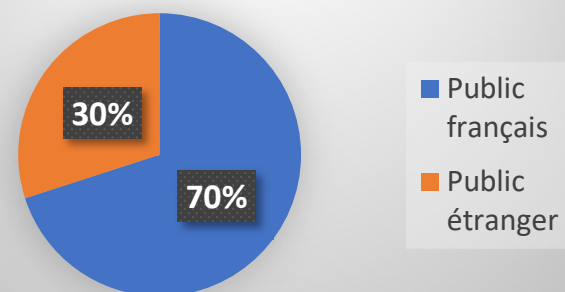
Quelques chiffres en 2019

- L'association a accueilli environ 4800 visiteurs avec plus de 100 jours d'ouverture au public
- Ils ont travaillé avec 13 établissements scolaires dont 8 établissements du territoire et 5 du Mans
- 55 artistes en résidence
- Environ 90 évènements organisés

1
1
2



Proportion Visiteurs français/étrangers



Quelques évènements des Moulins de Paillard en 2019 :

- Festival du court métrage
- Exposition « Ambulant » de Joris Ivens
- Exposition Ferenc Grof
- Sundance : 1 dimanche par mois dédié à la danse
- Summer camps e-Textiles
- Journées musicale entre Loir et Loire
- Conférence « L'Égypte, un voyage en mot et en image » avec Françoise Chaserant, directrice honoraires des Musées du Mans
- Concert de l'Académie des Jeunes Compositeurs

1
1
3



Projet éducatif « une place pour nos utopies »



Exposition Ferenc Grof

1
1
3



Sundance



2- 4 Action sociale d'intérêt communautaire

1
1
4

1
1
4

Action sociale d'intérêt communautaire

Déploiement de la politique sociale sur le territoire communautaire :



CS Loir et Bercé

1
4
5

- Organisation de services pour la petite enfance, l'enfance et les jeunes publics :
 - ✓ Halte garderie
 - ✓ Relais assistantes maternelles Parents-enfants
 - ✓ Accueils de Loisirs
 - ✓ Animations pour adolescents
 - ✓ Local jeunes
 - ✓ Animation collective familles
 - ✓ Activité jardin
 - ✓ Logistique et pilotage
- Participation annuelle 2019 : 557 472 €



CS Val du Loir

- Actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse, autour des familles, de la parentalité et autour de la personne âgée et en faveur de la mobilité :
 - ✓ Mission d'insertion et d'accompagnement social et professionnel
 - ✓ Epicerie solidaire
 - ✓ Gestion d'un espace documentation et information
 - ✓ Accueils de Loisirs
 - ✓ Relais assistantes maternelles Parents-enfants
- Participation annuelle 2019 : 219 226 €

Micro-crèche associative –
Participation annuelle : 46 400€



CS Le Grand-Lucé

1
4
5

- Reconnu Maison des Services au Public
- Promotion et Gestion d'activités et de services d'ordre sanitaire, social, culturel, éducatif, familial en faveur des enfants, adolescents, adultes, personnes âgées et des familles :
 - ✓ Multi-accueil
 - ✓ Relais assistantes maternelles parents-enfants
 - ✓ Accueils de Loisirs
 - ✓ Local Jeunes
 - ✓ Soirées d'échange parentalité
 - ✓ Ateliers adultes
 - ✓ Forum Associations
 - ✓ Logistique et pilotage
- Participation annuelle 2019 : 264 385 €

Construction d'un Accueil de Loisirs sans hébergement à la Chartre sur le Loir

Construction d'un bâtiment principal et d'un local jeunes de 495,30 m² comprenant :

- Un espace RAM de 46,40 m²
- Un office permettant la remise en température des plats de 16,10 m²
- Une salle de restauration de 40,70 m²
- Un local déchets de 4 m²
- Un local de sieste de 24 m²
- Un espace sanitaire de 19,10 m²
- Un local ménage de 4,70 m²
- Une salle art plastique de 40,40 m²
- Une salle d'activité de 103,20 m² divisible en deux salles de 56,20 m² et 47 m²
- Un bureau ALSH de 16,80 m²
- Un vestiaire de 6,40 m²
- Un sanitaire pour le personnel de 4,90 m²
- Une chaufferie de 4 m²
- Un local jeunes de 83,60 m² comprenant un sanitaire
- Un porche couvert de 43 m²
- Un préau de 38 m²



1
1
6

1
1
6

Coût total de l'opération	1 100 026,88 €	
Subventions obtenues	495 453,00 €	45,04%
Emprunt / Autofinancement / FCTVA	604 573,88 €	54,93%

Les travaux ont été réceptionnés le 25 novembre 2019

Le bâtiment a été inauguré le 10 février 2020

Projet d'extension de la Maison petite enfance « Les Galipettes » au Grand-Lucé

Construction d'une extension de 84,96 m² au Nord de l'existant, comprenant:

- Deux salles de repos respectivement de 11,48 m² et de 24,58 m²
- Un Dégagement de 6,56 m²
- Un local rangement de 8,32 m²
- Un office permettant la remise en température des repas de 19,24 m²
- L'installation de l'espace restauration dans un local existant de 14,78 m².



1
1
7

1
1
7

Réception des travaux le 11 octobre 2019

Inauguration faite le 10 février 2020

Coût total de l'opération	265 593,47 €	
Subventions obtenues	109 800,00 €	45,07%
Autofinancement / FCTVA	155 793,47 €	58,66%



2- 5 Eau

1
1
8

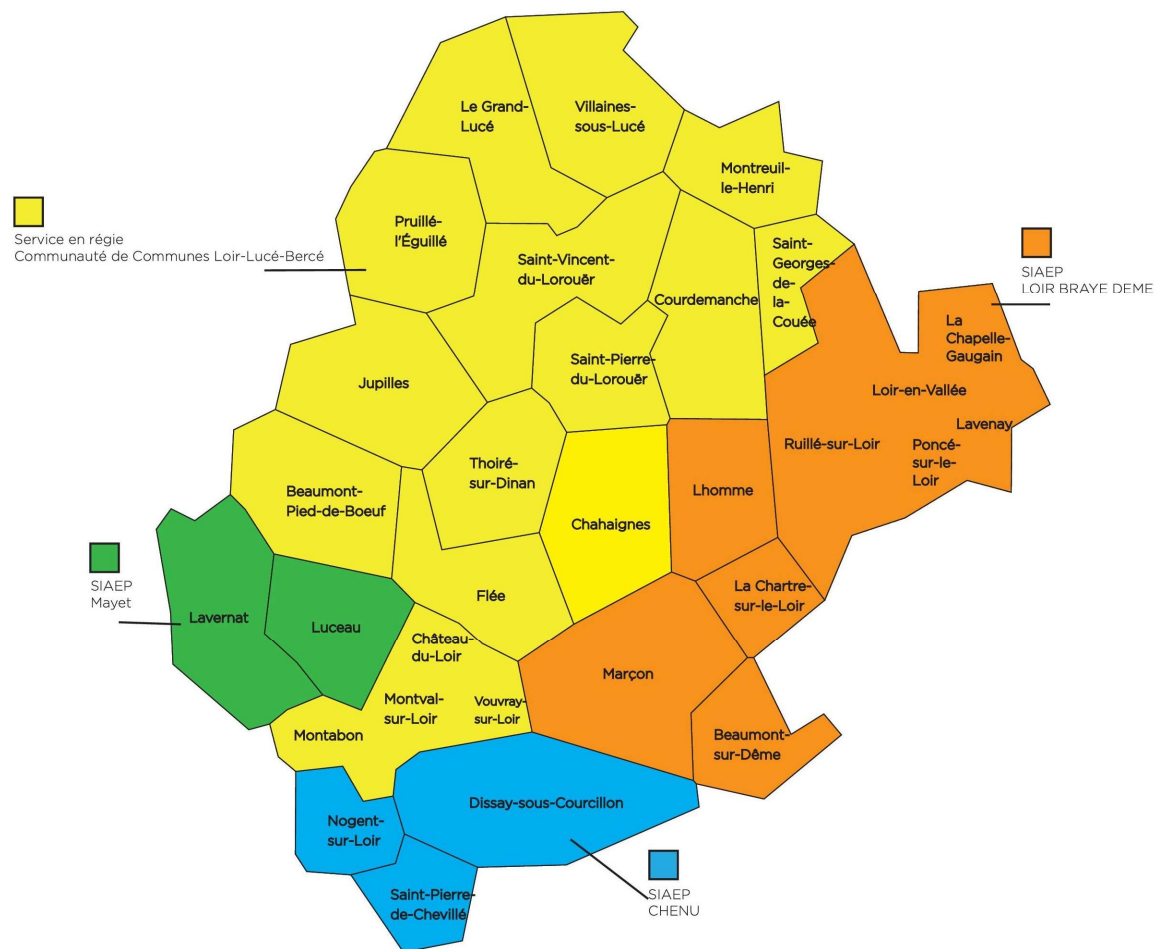
1
1
8

Eau Présentation du service

Le périmètre du service d'eau Loir-Lucé-Bercé comprend depuis le 1^{er} janvier 2019 le territoire du syndicat des eaux de Bercé, celui de la Régie de Montval-sur-Loir et celui du service d'eau de la Communauté de Communes (ex-Communauté de Communes de Lucé), soit 15 communes sur **303,67 km²**.

Au 1^{er} janvier 2020, il dessert **9 514** abonnés soit **14 697** habitants.

1
1
9



Eau Présentation du service

Aujourd'hui, le service d'eau s'articule comme suit :

Pour la partie administrative (accueil physique et téléphonique des abonnés, facturation, comptabilité), deux pôles sont ouverts au public, un situé au siège de la Communauté de Communes à Montval-sur-Loir, l'autre situé au Grand-Lucé, 6 rue de Belleville.

1
2
0

Le fonctionnement technique se répartit également en deux pôles, l'un situé à Montval-sur-Loir et l'autre à St Vincent-du-Lorouër.

1
2
0

Au 1^{er} janvier 2020, le service d'eau comprenait 9 agents d'exploitation, 2,5 (en ETP) agents administratifs.

Eau

Les données techniques et programmes de travaux

Le réseau de distribution est alimenté par **6 forages**. L'eau est stockée dans **13 réservoirs** répartis sur l'ensemble du territoire.

Plusieurs traitement peuvent être effectués : déferrisation, démanganisation, désinfection.

Le réseau représente **685 kms** de canalisations d'eau, pour **11 475 compteurs**.

Les opérations en cours :

1
2
1

- Schéma directeur du service d'eau
- Fin de la mise en place des périmètres de protection de captage secteur de Montval
- Travaux CVM tranche 1 sur Montval-sur-Loir
- Travaux renouvellement de canalisations Route de Flée à St Pierre du Lorouër

1
2
1

Les opérations projetées en 2020 :

- Travaux CVM
- Travaux de renouvellement de canalisations
- Travaux de maintenance sur les différents forages et stations

Eau Les tarifs

- Tarifs de l'eau au 1^{er} janvier 2019 en HT

	Bercé	Lucé	Montval
Abonnement annuel	58,00 €	79,60 €	33,50 €
Consommation jusqu'à 200 m ³	0,68 €	0,9999 €	0,91 €
Consommation jusqu'à 500 m ³		0,7653 €	
De 500 à 1000 m ³			
Supérieur à 1000 m ³			

1
2
2

1
2
2

Le service d'eau facture également pour les communes de Montval-sur-Loir, Courdemanche, Montreuil le Henri, Pruillé l'Eguillé, Saint Georges de la Couée, Saint Pierre du Lorouër, Saint Vincent du Lorouër et Villaines sous Lucé, la part assainissement collectif, qui est ensuite transférée aux communes concernées avec leurs impayés.

Le service d'eau gère aussi les différentes taxes de l'Agence de l'eau (encaissement, reversement et suivi) ainsi que la TVA.

Eau Données financières

Au titre de l'année 2019, les recettes de fonctionnement se sont portées à **1 503 273,81 €**, et les dépenses à **1 702 485,32 €**, qui cumulées avec le résultat antérieur reporté de **363 109,12 €**, ont permis de générer un excédent de **163 897,61 €**.

Concernant l'investissement, les recettes se sont élevées à **550 471,85 €** et les dépenses à **484 196,25 €**, qui cumulées avec le résultat antérieur reporté de **871 155,65 €**, ont permis de dégager un excédent de **937 431,25 €**.

Il y a 7 emprunts en cours sur le budget de l'eau. Ceux-ci seront intégralement soldés en 2032. Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2020 est de **724 988 €**, avec une annuité d'emprunt de 83 003 € en 2020.

Les amortissements sont de 462 057 € en 2020.

Les prévisions 2020 sont de :

- 1 855 763,69 € en section de fonctionnement
- 1 960 407,85 € en section d'investissement, dont 1 799 480 € (soit 91,8%) consacrés à des travaux (principalement de renouvellement de canalisations touchées par la problématique des CVM)

1
2
3

1
2
3



3 - Compétences facultatives

1
~~2~~
4

1
~~2~~
4

Service public d'assainissement non collectif

1
2
5



1
2
5

Contexte :

L'Assainissement Non Collectif (ANC) désigne les installations individuelles de traitement des eaux domestiques ou assimilées domestiques. Ces dispositifs concernent les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau public de collecte des eaux usées et qui doivent en conséquence traiter elles-mêmes leurs eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel.

Les eaux usées traitées sont constituées des eaux vannes (eaux des toilettes) et des eaux grises (lavabos, cuisine, lave-linge, douche...).

1
2
6

1
2
6

L'ANC est reconnu comme une solution à part entière, alternative au réseau public de collecte et au moins aussi efficace, avec un impact environnemental des rejets moindre en zone rurale.

Le **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** est un service public local chargé d'une part de conseiller et d'accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif et d'autre part de contrôler les installations existantes.

Comme pour l'assainissement collectif, ce service public fait l'objet d'une redevance qui en assure ainsi l'équilibre financier.

Organisation administrative du service :

La Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé regroupe 24 communes soit 5 315 dispositifs :

COMMUNE	Nombre d'installations
BEAUMONT-PIED-DE-BŒUF	161
BEAUMONT SUR DEME	140
CHAHAINES	319
COURDEMANCHE	263
DISSAY SOUS COURCILLON	295
FLEE	228
JUPILLES	209
LA CHARTRE SUR LE LOIR	103
LAVERNAT	187
LE GRAND LUCE	266
LHOMME	239
LOIR-EN-VALLEE	528

LUCEAU	188
MARCON	363
MONTREUIL-LE-HENRI	126
MONTVAL-SUR-LOIR	295
NOGENT SUR LOIR	145
PRUILLE L'EGUILLE	285
SAINTE GEORGES DE LA COUEE	125
SAINTE PIERRE DE CHEVILLE	113
SAINTE PIERRE DU LOROUE	139
SAINTE VINCENT DU LOROUE	274
THOIRE SUR DINAN	132
VILLAINES SOUS LUCE	192
TOTAL	5 315

Mode de gestion du service :

Un service unifié, pour des missions d'encadrement et d'ingénierie du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), a été créé par convention avec la Communauté de Communes Sud Sarthe.

Ce service est géré en régie et est composé d' :

- une responsable de service qui assure la réalisation des contrôles de conception, supervise le service, rédige les rapports de contrôle des réalisations et des diagnostics pour la Communauté de Communes Sud Sarthe et réalise ponctuellement des visites,
- un technicien qui réalise les contrôles de diagnostics et de bonne exécution sur le territoire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé,
- une assistante administrative qui gère la prise de rendez-vous et les envois des courriers et rapports,
- Et d'un agent administratif qui gère les rendez-vous, la facturation et les envois des rapports et un adjoint technique qui réalise les visites sur le terrain pour la Communauté de Communes Sud Sarthe.

1

2

8

1

2

8

Montant des redevances:

	Montant (HT) soumis à TVA (*)
Conception	35 € ou 85 € (en cas de visite sur place)
Exécution	77 €
Diagnostic	82 €
Contre-visite	36 €
Contrôle de bon fonctionnement	82 €
Contrôles de diagnostic Vente	130 €
Redevance forfaitaire majorée pour frais de service (suite aux refus)	164 €
Redevance pour non-respect de l'obligation de mise en conformité suite à l'acquisition d'un bien dans le délai imparti	164 €

*Taux de TVA en vigueur (10 %)

Eléments techniques :**Nombres de contrôles réalisés :**

	2017	2018	2019
Contrôles de diagnostic	222	217	165
Contrôles pour vente	57	132	81
Contrôles de conception	41	60	50
Contrôles de bonne exécution	30	40	55
Contrôles de bon fonctionnement	0	2	208
Total	350	451	559

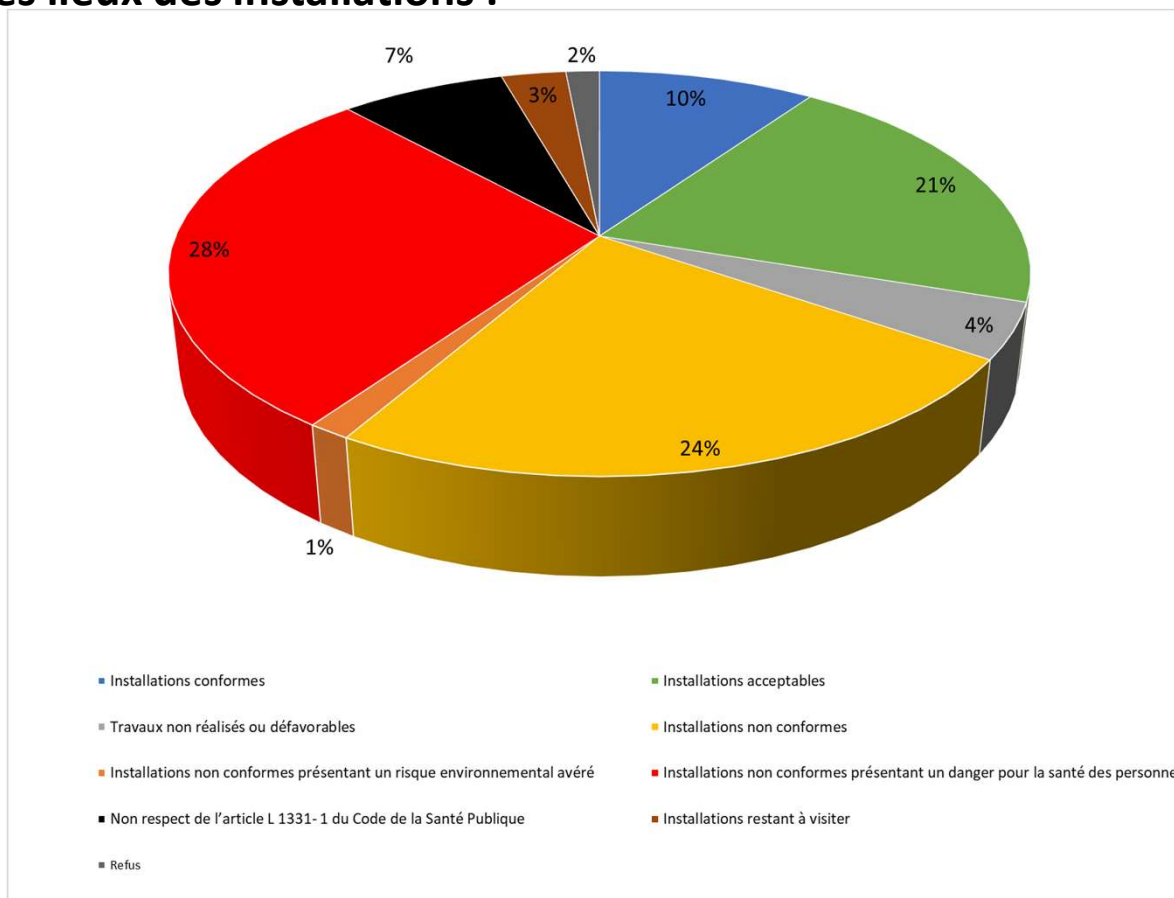
1
3
01
3
0

Le nombre de contrôles pour les ventes des biens immobiliers a diminué en 2019.

Les diagnostics initiaux se sont poursuivis en 2019 sur le territoire chartrain. Le nombre de diagnostics réalisés en 2019 est de 246 et celui des contrôles de bon fonctionnement, qui ont débuté en 2019, de 208.

Eléments techniques :

Etat des lieux des installations :



1
3
1

1
3
1

Eléments techniques :

Etat des lieux des installations :

Les installations ne respectant pas l'article L 1331-1 du Code de la Santé Publique quant à elles sont des maisons d'habitation n'ayant aucun dispositif d'assainissement. Les propriétaires doivent réaliser des travaux dans les plus brefs délais et devraient être mis en demeure si nécessaire.

Les installations non conformes représentent près de 60 % des dispositifs.

1
3
2

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Loir a identifié une zone à enjeu environnemental, un bassin prioritaire « Phosphore » sur une partie de la commune de Loir-en-Vallée. Les installations non conformes contrôlées dans cette zone sont donc considérées comme des installations non conformes présentant un risque environnemental avéré. Au même titre que les installations non conformes présentant un danger pour la santé des personnes, elles doivent faire l'objet d'une réhabilitation sous 4 ans.

1
3
2

Les installations conformes regroupent les installations qui ont été réhabilitées mais également les installations liées à la construction d'une habitation.

Le nombre d'installations restant à visiter soit les installations qui n'ont jamais fait l'objet d'aucun contrôle serait de 234 dont 80 refus.

Le coût du service en 2019 :

Le budget du SPANC fait l'objet d'un budget annexe équilibré par les redevances émises vers les bénéficiaires des contrôles des assainissements non collectifs.

Les dépenses sont constituées par le remboursement prévisionnel de celles supportées par le budget général.

Le résultat de l'exercice 2019 se présente de la manière suivante :

INVESTISSEMENT	
Dépenses	0,00
Recettes	1 122,00
Résultat de l'exercice	1 122,00
Résultat antérieur reporté	9 682,16
Excédent	10 804,16
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	56 984,86
Recettes	56 176,00
Résultat de l'exercice	-808,86
Résultat antérieur reporté	347,29
Excédent (à affecter / reporter)	-461,57

Le service unifié pour les missions d'encadrement et d'ingénierie du SPANC fait l'objet d'une refacturation à la Communauté de Communes Sud Sarthe comptabilisée dans le budget général à hauteur de **9 519 €** pour les charges de personnel et **1 270 €** pour les autres charges du service unifié.

Les actions envisagées en 2020:

La campagne de diagnostics pour les installations recensées sur les terrains de loisirs continuera.

1
3
4 Les propriétaires ayant acheté un bien dont le dispositif d'assainissement autonome avait été classé non conforme feront l'objet d'une redevance pour non-respect de l'obligation de mise en conformité suite à l'acquisition d'un bien dans le délai imparti si aucun dossier de réhabilitation n'a été déposé avant le 26/04/2020 et si les travaux ne sont pas réalisés avant le 31/12/2020. Cette redevance sera également reconduite annuellement tant que les travaux n'auront pas été réalisés.

1
3
4

Développement du sport

1
3
5



1
3
5

Un intervenant sportif : Stéphane JOALLAND

Ses missions :

- ✓ Encadrement, enseignement et animation d'activités physiques et sportives auprès d'élèves des écoles publiques du territoire de la CCLLB (ex CC Val du Loir)
- ✓ Organisation et/ou mise en œuvre de manifestations sportives
- ✓ Surveillance et sécurité des activités
- ✓ Accueil des publics

1
3
6



1
3
6

Un équipement sportif : Gymnase du Val de Loir à la Chartre sur le Loir

Secteur éducatif : un service à la population

○ Intervention sur le temps scolaire:

Les interventions ont lieu tout au long de l'année scolaire dans les établissements scolaires ou au Gymnase du Val du Loir sur les périodes hivernales.

Nombre d'écoles concernées : 9 (soit 282 élèves)

Coût annuel : 34 000€ (soit 120,57 € par élève) dont 8 140 € pour le transport des élèves vers les équipements.

○ Trois objectifs généraux :

L'enseignement de l'EP vise, chez tous les élèves, le développement de la personne, la transformation de soi et plus précisément :

- | | | |
|---|--|---|
| 1 | ✓ Le développement des capacités et des ressources nécessaires aux conduites motrices | 1 |
| 3 | ✓ L'accès au patrimoine culturel que représentent les diverses activités physiques, sportives et artistiques (APSA) | 3 |
| 7 | ✓ L'acquisition des compétences et connaissances utiles pour mieux connaître son corps, le respecter et le garder en bonne santé | 7 |

○ En maternelle :

En maternelle, les enfants construisent leur « répertoire moteur de base »

Les actions d'abord réalisées de façon isolée, ont été progressivement enrichies et diversifiées dans leurs formes et dans leurs conditions de réalisation

Peu à peu, ils sont devenus capables d'en enchaîner, d'en combiner deux, parfois trois...

○ Au cycle 2 : du CP au CE1 :

Ces actions sont encore perfectionnées, dans leur forme mais aussi en vitesse d'exécution, en précision, en force.

Les enfants deviennent capables d'en enchaîner plusieurs.

○ Au cycle 3 : du CE2 au CM2 :

Les enfants vont les complexifier davantage, devenant plus performants à la fois dans le nombre d'actions qu'ils peuvent réaliser, enchaîner ... mais aussi dans leurs différentes formes et combinaisons ... ainsi que dans la maîtrise de leur exécution.

Occupation du Gymnase du Val de Loir – Temps scolaire

- Cet équipement est dédié aux activités sportives du collège Pierre de Ronsard de La Chartre sur le Loir en journée et aux écoles primaires publiques du territoire (ex cc Val du Loir).
- Le transport des élèves des écoles est pris en charge par la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé.
- En période de vacances scolaires le service jeunesse et l'accueil de loisirs du centre social Val du loir accèdent à l'établissement.

1
3
8

Utilisation scolaire		
<u>Collège</u> Pierre de Ronsard La Chartre		564h00
<u>Ecoles primaires publiques</u>	SIVOS Marçon/Beaumont	94h00
	SIVOS Lhomme /Chahaignes	48h00
	SIVOS la Chapelle /Vancé/ Lavenay	24h00
	Ecole primaire La Chartre	102h00
		268h00

1
3
8

Occupation du Gymnase du Val de Loir – Hors temps scolaire

1
3
9

- En soirée, les mercredis après-midi et le week-end, ce sont les associations sportives du territoire qui bénéficient de créneaux d'entraînements ou de rencontres sportives.
- En compétition associations présentes : Tennis, GRS, Basket Ball, Football , Unss.
- ***Total annuel*** (sans prendre en compte le temps de compétition et/ou animations sur les week-ends)

Utilisation associatif		
Grs	Gr chartraine	110h00
Karaté	Karaté val du loir	198h00
Tir a l arc	Archers des varennnes	176h00
Tennis	Tennis Val du Loir	418h00
Badminton	Centre Social Val du Loir	120h00
Hand ball	Loir Lucé Bercé Hand ball	66h00
Football	FC val du loir	24h00
Retraite sportive	Association « Loisirs Loir et Bercé »	110h00
Sport adapté	Centre Anais marçon	66h00
Retraite sportive	Association DEM	110h00
Basket ball	Asc basket	88h00
Twirling	Pervenches Ruillacoises	88h00

Secteur Evènementiel

Opération « Multisports : Sport à l'école »

- La Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé, en partenariat avec l'inspection Académique de La Sarthe, a accueilli une journée « multisports : sport à l'école » à La Chartre sur le Loir.
- L'objectif était de s'initier à la pratique de nouvelles activités sportives ou à des activités à faibles exposition médiatique sur le territoire.
- Les activités ont été regroupées sur le site Chartrain Gymnase Val du Loir et Guy Lacroix et sur l'espace Roche Marie.
- Avec la présence de **Mr Jean Michel Chiquet , Vice-Président en charge du sport**

1
4
0

1
4
0



Bilan Quantitatif

- Nombres d'enfants présents : **384** (âgés de 6 à 10 ans, Cycle 2 et cycle 3)
- Nombre d'écoles présentes : **9**
 - **Saint Vincent du Lorouer**
 - **Pruillé l'Eguillé**
 - **Villaines sous Lucé**
 - **St Mars de Locquenay**
 - **Volnay**
 - **Courdemanche**
 - **La Chartre sur le loir**
 - **La Chapelle Huon**
 - **Loir en Vallée**

1
4
1

Activités	Organisateur	Encadrement
Football	Entente Val du loir	2 animateurs
Judo	AoRuillé Judo	2 animateurs
Hand Ball	Loir Lucé Hand Ball	2 animateurs
Volley Ball	AoRuillé Volley Ball	2 animateurs
Golf	Inspection Académique	1 animateur
Pétanque	Pétanque Val du loir	5 animateurs
Pullball	Inspection Académique	1 animateur
Tchoukball	Animateur Loir-Lucé-Bercé	1 animateur
Rugby	Racing Marçon Rugby	2 animateurs

1
4
1

Soutien financier au profit d'Associations à vocation sportive

Associations bénéficiaires	Montant versé en 2019
Football Club du Val de Loir	19 890,00 €
Sports Animations Val du Loir	2 500,00 €
Saint Vincent Lucé Bercé Cyclisme	3 000,00 €
Total	25 390,00€

1
4
2

La Communauté de Communes assure également un financement des actions de formation à destination des encadrants sportifs.

Au titre de l'année 2019, c'est une somme de 240,00 € qui a été versée à cette fin.

Suite à une modification statutaire, adoptée par délibération du 27 septembre 2018, a été restituée aux communes la compétence facultative d'accompagnement des actions et d'animations au profit des associations sportives, dont le rayonnement ne s'étend pas au-delà du périmètre communautaire.

1
4
2

Actions culturelles



Interventions actuelles :

- Actuellement **3 Dumistes interviennent sur une partie du territoire**
 - Isabelle PINGAULT : 0,65 ETP, soit 13h/semaine
 - Juliette RICHARD-LACAPERRE : 0,65 ETP, soit 13h/semaine
 - Tom-Axel BERTIN : 0,76 ETP, soit 15h15/semaine**= 2,06 ETP, soit 41h15/semaine**

1
4
4

- En sont bénéficiaires, les élèves de la GS au CM2, soit **773 élèves** en 2018-2019

1
4
4

Une réflexion est actuellement menée pour l'extension de ces interventions à l'ensemble du territoire communautaire

Soutien financier au profit d'Associations à vocation culturelle

Associations bénéficiaires	Montant versé en 2019
Associations les Moulins de Paillard	9 000,00 €
Ecole de musique des 4 Lyres	11 000,00 €
Comice Agricole du Grand-Lucé	4 360,00 €
Comice Agricole Loir et Bercé	4 754,00 €
Peintre en liberté	1 500,00 €
Festival Loir en festival	1 500,00 €
Chahaignes Découverte	1 000,00 €
Total	33 114,00 €

1
4
5

1
4
5

Suite à une modification statutaire, adoptée par délibération du 27 septembre 2018, a été restituée aux communes la compétence facultative d'accompagnement des actions et d'animations au profit des associations culturelles, dont le rayonnement ne s'étend pas au-delà du périmètre communautaire.

Tourisme

Participation à l'OTVL via le PETR Vallée du Loir

- ✓ Cotisation fixée à 130 007 € en 2019



1
4
6

Signalétique et balisage des sentiers de randonnée

- ✓ Réalisation d'un GR de Pays « entre vignes et vergers » sur les CC Loir-Lucé-Bercé et Sud Sarthe en partenariat avec le PETR Vallée du Loir, l'ONF et l'Association Sarthe FFRandonnée
- ✓ Coût total de l'opération : 24 531,39 € TTC
- ✓ Subvention au titre du NCR : 17 888 €
- ✓ Sentier inauguré le 14 octobre 2019

1
4
6

Maisons de Santé

1
4
7



1
4
7

Maison de santé pluridisciplinaire de Montval-sur-Loir

- Présence de :
 - 6 médecins
 - 7 infirmiers
 - 5 kinésithérapeutes
 - 3 pédicures-podologues
 - 2 orthophonistes
- + permanences diététicienne, orthoptiste et psychomotricienne



1
4
8

Maison médicale de Courdemanche

- Présence de :
 - 2 médecins
 - 1 diététicienne
 - 3 pédicures-podologues
 - 1 kinésithérapeute
 - 1 psychologue
- + permanence infirmières



1
4
8

La Communauté de Communes soutient l'installation de nouveaux professionnels de santé. En 2019, elle est intervenue au profit de deux médecins libéraux venus s'installer sur les Communes du Grand-Lucé (aide accordée en 2018 mais versée en 2019) et de Montval-sur-Loir.



Autres domaines d'intervention

1
4
9

1
4
9

Participations aux organismes de regroupement

Bénéficiaires	Nature	Versé en 2019
ADCF	COTISATION	2 616,08 €
CAUE	COTISATION	1 993,20 €
Association des maires et adjoints Sarthe	COTISATION	1 510,19 €
Fondation du Patrimoine	COTISATION	600,00 €
SEAM (droits d'auteur EMI)	COTISATION	1 050,00 €
Service Départemental d'Incendie et de Secours	PARTICIPATION	438 326,00 €
SMsAMENAGEMENT NUMERIQUE	PARTICIPATION	10 738,80 €
PETR Vallée du Loir	PARTICIPATION	168 791,00 €
CC Sud-Sarthe	PARTICIPATION	239 599,22 €
CC Gâtines-Choisille Pays de Racan	PARTICIPATION	6 442,43 €
Syndicat Intercommunal du Loir	PARTICIPATION	37 320,56 €
POLLENIZ	PARTICIPATION	1 899,78 €
Mission Locale Sarthe et Loir	CONVENTION	82 765,38 €

1
5
0

1
5
0



Projet de Territoire 2019 - 2025

1
5
1

1
5
1

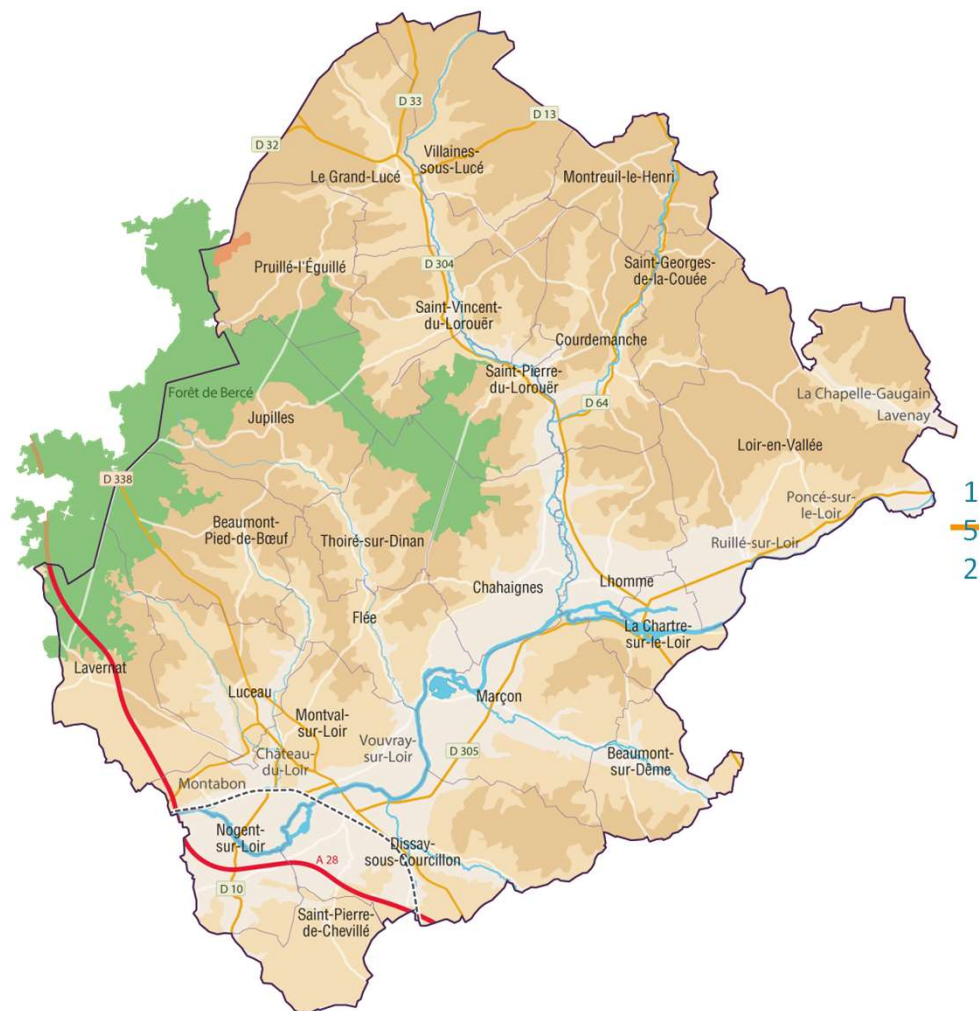
Loir-Lucé-Bercé, une terre de projets

Qu'est-ce qu'un projet de territoire ?

Le Projet de Territoire est un document stratégique par lequel une collectivité définit son avenir.

Il détermine les grandes orientations et les actions qui permettront d'aller dans le sens souhaité et d'assurer le développement et l'aménagement homogène du territoire.

Il tient compte des besoins des habitants, des ressources du territoire et des enjeux auxquels il est confronté.



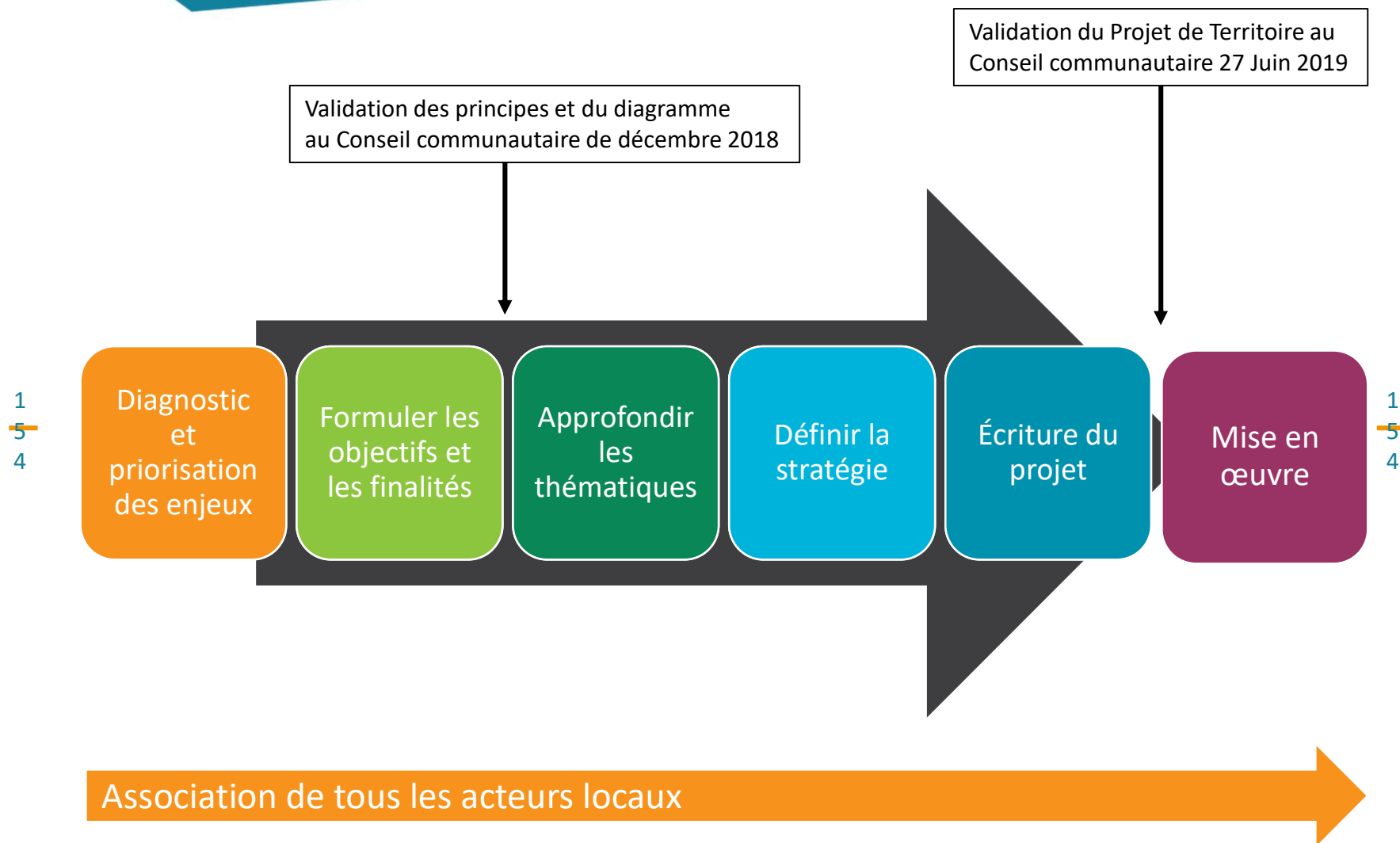
La démarche

- Partir sur de bonnes bases : adoption des principes de mise en œuvre
- Diagnostic : agrégation, synthèse
- Co-construction, travailler ensemble
- Communication : pédagogie et marketing territorial
- Définition de la stratégie

1
5
3

1
5
3

Les étapes



Les principes adoptés

Loir-Lucé-Bercé, une terre de projets



Équité territoriale

Faire communauté



**Pédagogie, co-
construction**

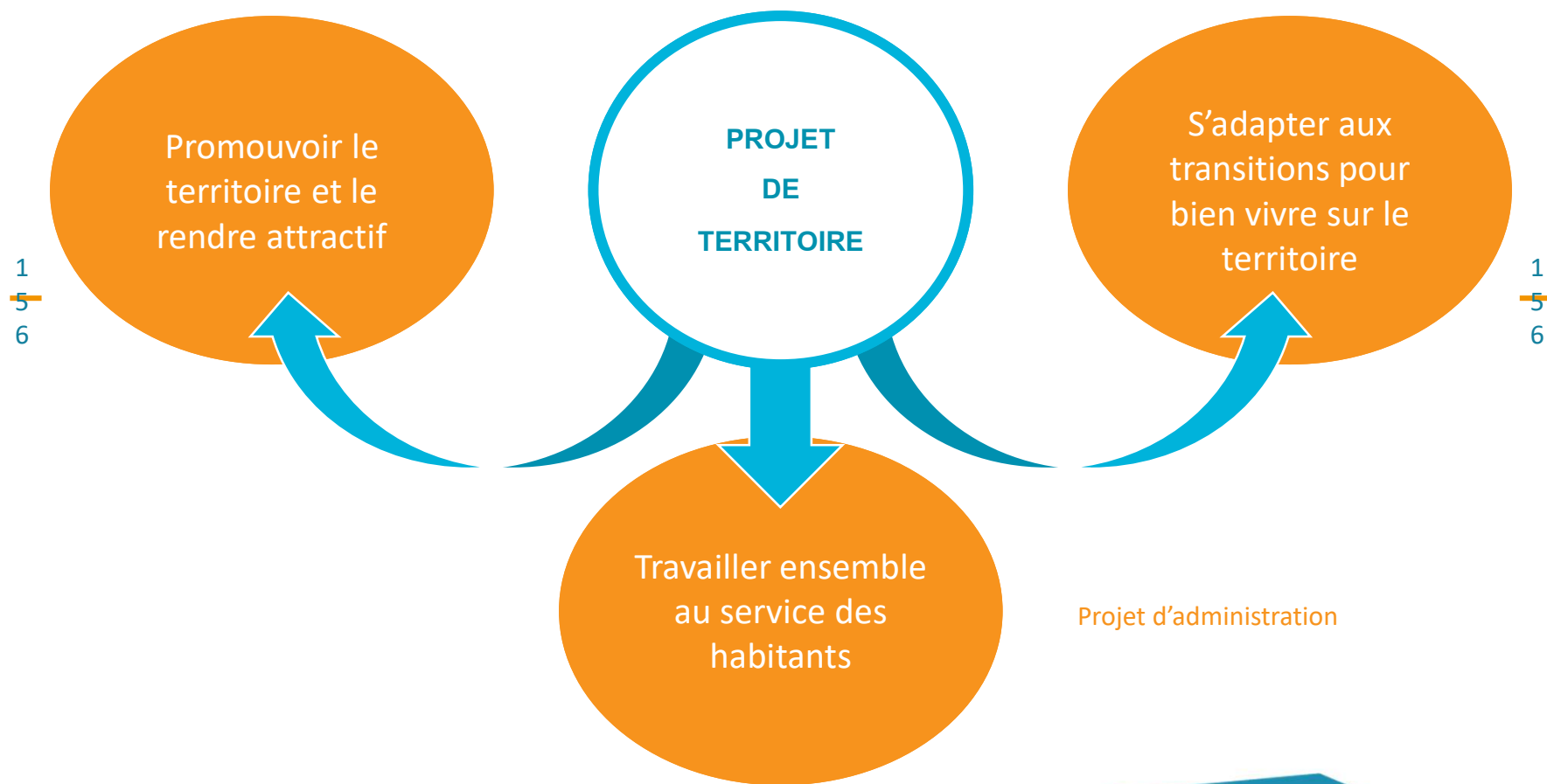
**Évaluation et
efficience**



1
5
5

1
5
5

Les finalités



Les objectifs

ÉCONOMIE

Dynamiser
l'économie et
rendre l'emploi
attractif

1
5
7

PROXIMITÉ

Renforcer la
proximité et
l'accessibilité des
services



1
5
7

FAMILLE

Accueillir, attirer
et faire rester les
familles

CADRE DE VIE

Préserver le cadre
de vie

Le livrable et ses déclinaisons

- **Corps du projet**
 - Rappel de la démarche
 - Déclinaison et description des enjeux
 - Impression au format livret pour les élus communautaires + version numérique
- **Fiches-actions**
 - Partage en interne
- **4 pages** diffusées avec le magazine Territoire(s) en Juillet 2019

1
5
8



ROUE ACTION N°	INTITULÉ	ACTEURS CLÉS	OBJECTIFS	DESCRIPTION	PLACES	PARTENAIRES	BUDGET (M€)	Préciser les actions, les dates, les lieux
	Stimuler de la mobilité pour développer de nouvelles solutions	Maires, personnes de proximité, bénévoles, seniors, PAF, etc.	Mettre à disposition un véhicule individuel adapté pour une mobilité accrue et plus saine	Modalités possibles : covoiturage, autopartage, vélos Modalités actives : vélo, marche à pied • Permettre l'ajustement • Aller vers une mobilité propre, électrique ou autre • Encourager, accompagner pour aller vers des modalités telles que les Passés de déplacements (généralistes, entreprises, administrations, etc.)	Communes adhérentes au SIVU, Touraine	AFM, entreprises, Agiles, associations		
	Calendrier	Préciser le gouvernement	Préciser les modalités de suivi	Préciser les modalités de suivi	Préciser les modalités de suivi	Préciser les modalités de suivi	Préciser les modalités de suivi	Préciser les modalités de suivi
	Préciser le gouvernement	Préciser les modalités de suivi	Préciser les modalités de suivi	Préciser les modalités de suivi	Préciser les modalités de suivi	Préciser les modalités de suivi	Préciser les modalités de suivi	Préciser les modalités de suivi
	Préciser les modalités de suivi	Préciser les modalités de suivi	Préciser les modalités de suivi	Préciser les modalités de suivi	Préciser les modalités de suivi	Préciser les modalités de suivi	Préciser les modalités de suivi	Préciser les modalités de suivi

1
5
8



Beaumont-Pied-De-Bœuf
Beaumont sur Dême
Chahaignes
Courdemanche
Dissay-Sous-Courcillon
Flée
Jupilles
La Chartre sur le Loir
Lavernat



Le Grand Lucé
Lhomme
Loir en Vallée
Luceau
Marçon
Montval-sur-Loir
Montreuil-le-Henri
Nogent-Sur-Loir
Pruillé l'Eguillé
Saint-Georges-de-la-Couée
Saint-Pierre-de-Chevillé
Saint-Pierre-du-Lorouer
Saint-Vincent-du-Lorouer
Thoiré-Sur-Dinan
Villaines-sous-Lucé

Merci de votre attention

